

LÉGENDE

ÉCLAIRAGE

- LUMINAIRE 1M DE TYPE "A", CONTRÔLÉ PAR L'INTERRUPTEUR "A", ALIMENTÉ PAR LE CIRCUIT "1" DU PANNEAU "2"
- LUMINAIRE 2M DE TYPE "A"
- LUMINAIRE 2x2 DE TYPE "B"
- LUMINAIRE AU MUR DE TYPE "A"
- LUMINAIRE AU MUR DE TYPE "A"

CONTROLES D'ÉCLAIRAGE

- INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE "A" INDIQUE LES APPAREILS COMMANDÉS PAR CET INTERRUPTEUR
- GRADATEUR MANUEL
- DÉTECTEUR DE PRÉSENCE DOUBLE TECHNOLOGIE 360° POUR LE CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE. CONFIGURER LE DÉTECTEUR À 30 MINUTES DE DÉLAI

PRISES DE COURANT

- PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R)
- PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) INSTALLÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR
- PRISES DE COURANT QUADRUPLE 15A, 120V (5-15R)
- PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) POUR RÉFRIGÉRATEUR
- PRISE DE COURANT DOUBLE 20A, 120V (5-20R) POUR IMPRIMANTE
- PRISE DE COURANT SIMPLE 15A, 120V (5-15R)
- PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE "A"
- PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE "A", INSTALLÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR
- COLONNETTE DE SERVICES TEL QUE HUBBELL HBLPP12A HAUTEUR SELON L'ENDROIT

ALARME-INCENDIE

- POSTE MANUEL D'ALARME-INCENDIE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR D'ALARME-INCENDIE À ÉLÉVATION DE TEMPÉRATURE
- DÉTECTEUR DE FUMÉE
- TABLEAU ANNONCIATEUR D'ALARME-INCENDIE EN SURFACE
- SIGNALISATION SONORE D'ALARME-INCENDIE DU TYPE KLAXON
- MODULE ISOLATEUR ADRESSABLE D'ALARME-INCENDIE
- MODULE ADRESSABLE D'ALARME-INCENDIE

INTERCOMMUNICATION

- HAUT-PARLEUR AU MUR
- POSTE SECONDAIRE D'INTERCOMMUNICATION
- RÉPARTITEUR À RÉGLETTES DE TYPE BIX

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

- MOTEUR 120V, 208V OU 240V, 1 PH.
- TRANSFORMATEUR TRIPHASÉ AVEC M.A.L.T.
- INTERRUPTEUR AVEC FUSIBLES
- DISJONCTEUR
- BOÎTE DE TIRAGE OU DE JONCTION
- PANNEAU 120V/240V - 1 PH, 3F OU 120V/208V - 3 PH, 4F EN SURFACE
- PANNEAU 120V/240V - 1 PH, 3F OU 120V/208V - 3 PH, 4F ENCASTRÉ
- PANNEAU 347V/600V - 3 PH, 4F OU 600V - 3PH, 3F EN SURFACE
- PANNEAU 347V/600V - 3 PH, 4F OU 600V - 3PH, 3F ENCASTRÉ

APPAREILLAGES DIVERS

- SÈCHE MAIN DE TYPE VERDEDRI DE LA MARQUE WORLD DRYER D'UN MODÈLE Q-974A D'UNE PUISSANCE DE 950W 208V AVEC L'OPTION 93-10292 OU ÉQUIVALENT
- RACCORD DIRECT POUR RACCORDEMENT AU MUR

INDICATEURS DE SORTIE

- INDICATEUR D'ISSUE SIMPLE FACE SANS FLÈCHE DE DIRECTION, AU PLAFOND

CHAUFFAGE

- THERMOSTAT DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC SONDE INCLUSE
- PLINTE DE CHAUFFAGE OU CONVECTEUR

COMMUNICATION

- SORTIE DE COMMUNICATION MURALE, FOURNIR LES CONDUITS VIDE
- SORTIE DE COMMUNICATION MURALE AU DESSUS D'UN COMPTOIR

SYSTÈME D'INTERCOM

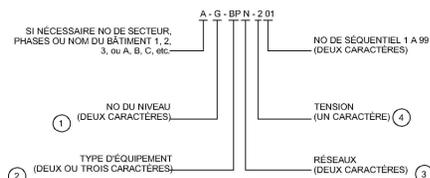
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

- DÉTECTEUR DE MOUVEMENT
- CAMÉRA DE SURVEILLANCE DE TYPE DÔME
- STATION MANUELLE D'ÉVACUATION BLEUE
- SERRURE ÉLECTRIFIÉE
- OPÉRATEUR DE PORTE, LA QUINCAILLERIE EST FOURNIE PAR LA DIVISION ARCHITECTE, RACCORDE PAR LA DIVISION ÉLECTRICITÉ
- BOITIER D'ALIMENTATION
- BOUTON D'OUVERTURE DE PORTE
- GÂCHE ÉLECTRIQUE

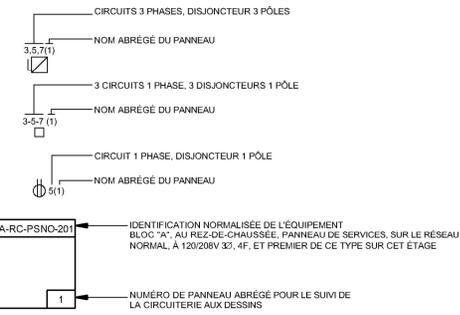
NOMENCLATURE

- N NOUVEAU
- AE À ENLEVER
- AC À CONSERVER
- AD À DÉPLACER
- AM À MODIFIER
- AR À ENLEVER ET À REINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE
- EC EXISTANT CONSERVÉ
- ED EXISTANT DÉPLACÉ
- EM EXISTANT MODIFIÉ
- ER EXISTANT REINSTALLÉ AU MÊME ENDROIT SUITE AUX TRAVAUX D'ARCHITECTURE
- ERC EXISTANT REMPLACÉ ET RACCORDÉ SUR LE MÊME CIRCUIT
- WP ÉQUIPEMENT À L'ÉPREUVE DES INTÉMPÉRIES
- HM HAUTEUR DE MONTAGE AU-DESSUS DU PLANCHER FINI
- SF SANS FUSIBLE
- EB EN BAS
- EH EN HAUT
- CIA COMPLET AVEC

IDENTIFICATION NORMALISÉE



IDENTIFICATION NORMALISÉE AUX DESSINS



LISTE DES DESSINS

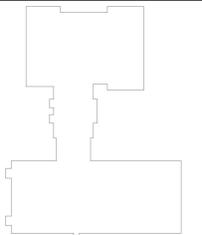
<input checked="" type="checkbox"/>	E-001	ÉLECTRICITÉ LÉGENDE ET LISTE DES DESSINS
<input checked="" type="checkbox"/>	E-002	ÉLECTRICITÉ DEVIS
<input checked="" type="checkbox"/>	E-100	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME UNIFILAIRE EXISTANT À MODIFIER
<input checked="" type="checkbox"/>	E-101	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME UNIFILAIRE EXISTANT MODIFIÉ
<input checked="" type="checkbox"/>	E-102	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX EXISTANTS
<input checked="" type="checkbox"/>	E-103	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX EXISTANTS
<input checked="" type="checkbox"/>	E-104	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX
<input checked="" type="checkbox"/>	E-105	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX
<input checked="" type="checkbox"/>	E-106	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME DE PRINCIPE D'ALARME-INCENDIE ET D'INTERCOMMUNICATION
<input checked="" type="checkbox"/>	E-200	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-201	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE REZ-DE-CHAUSSEE RÉAMÉNAGEMENT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-202	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE 2e ÉTAGE EXISTANT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-203	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-300	ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-301	ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSEE RÉAMÉNAGEMENT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-302	ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE EXISTANT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-303	ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-400	ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT
<input checked="" type="checkbox"/>	E-401	ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSEE RÉAMÉNAGEMENT



systèmes évolués de bâtiments www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT

COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame Bureau 301 Répentiigny Québec J6A 2T4 T 450.585.7150 F 450.585.7154 1982, ch. du Village Mont-Tremblant Québec J8E 1K4 T 819.681.7100 F 819.681.7039 info@btas.ca www.btas.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ LÉGENDE ET LISTE DES DESSINS

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No 9021-064-1010

ECHELLE AUCUNE

E-001

FICHER:

9021-064-1010-E0-0-00-00.DWG

TABLEAU DES APPAREILS DE CHAUFFAGE

TYPE	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	TENSION	PHASE	COULEUR	REMARQUES
A1	CABINET ARCHITECTURAL	STELPRO	SÉRIE CW750	600	3	CHARBON	1

NOTES

- A- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LA PUISSANCE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE EST INDIQUÉE EN PLAN.
- B- PRODUITS ÉQUIVALENTS APPROUVÉS ACCEPTÉS.

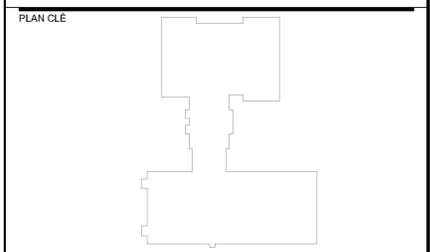
REMARQUES

- 1- FOURNIR LES ÉQUIPEMENTS AVEC UN RELAIS TRIAC 600V

TABLEAU DES LUMINAIRES

TYPE	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	TENSION	LAMPES	PUISSANCE	REMARQUES
A	ENCASTRÉ 2X4	PEERLESS	PNLG-BL-24G-50W-35K-MV3	347V	DEL, 5953lm, 3500K	50W	-
A1	ENCASTRÉ 2X2	PEERLESS	PNLG-BL-22G-30W-35K-MV3	347V	DEL, 3917lm, 3500K	30W	-
B	ENCASTRÉ 2X2	CREE	CR22-32L-53K-34	347V	DEL, 3200lm, 3500K	32W	-
L1	ENCASTRÉ ROND	WILLIAMS	4DR-TL-L15/835-DIM1-UNV-RW-OF-WH-N-F1	120V	DEL, 5000lm, 3500K	14W	-
L2	LINÉAIRE	3G LIGHTING	3G-2RL-D250-S80-35K-347-XTR-FL	347	DEL, 2000lm, 3500K	15W	-
E1	Ensigne de sortie	LUMACELL	LA1WU	120V	DEL	4W	-

<p>DEVIS DESCRIPTIF DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ</p> <p>1. SECTION 16010 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES :</p> <p>1.1. GÉNÉRALITÉS :</p> <p>1.1.1. LES DOCUMENTS SUIVANTS FONT PARTIE INTÉGRANTE DE CE DEVIS. - GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE L'ARCHITECTE - GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE LA DIVISION MÉCANIQUE. - LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE (OBTENIR UNE COPIE DE CELUI-CI AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE)</p> <p>1.1.2. AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT VISITER LES LIEUX AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI POURRAIT NUIRE À LEURS TRAVAUX, DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.</p> <p>1.1.3. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR, À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES, SI REQUIS.</p> <p>1.1.4. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUS LES MENUS OUVRAGES QUI, BIEN QUE NON DÉTAILLÉS SUR LE PLAN, SONT NÉCESSAIRES POUR RENDRE L'INSTALLATION COMPLÈTE.</p> <p>1.1.5. CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA ÉTUDIER LES PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET LES COMPARER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE OU L'INGÉNIEUR VIA LE SERVICE D'APPEL D'OFFRES DE L'ORGANISME PUBLIC DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION QUI POURRAIT CONSTATER AVANT DE COMMENCER SON TRAVAIL.</p> <p>1.1.6. AUCUNE INDÉMNITÉ OU SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR LE DÉPLACEMENT DE CONDUITS, ETC., QUI SERA JUGÉ NÉCESSAIRE À CAUSE DE L'ARCHITECTURE, DE LA CHARPENTE OU DE TOUTE AUTRE CONSIDÉRATION NORMALE.</p> <p>1.1.7. AUCUNE RÉCLAMATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PAYÉE À L'ENTREPRENEUR POUR UN TRAVAIL AUTRE QUE CELUI STIPULÉ AU CONTRAT, À MOINS QUE L'ENTREPRENEUR N'OBTIENNE UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.</p> <p>1.1.8. LES PLANS INDIQUENT, DE FAÇON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMBLEMES AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.</p> <p>1.1.9. AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPAREILS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA AINSI POUR LES DIMENSIONS DES APPAREILS.</p> <p>1.1.10. TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES TRAVAUX SERONT INDIQUÉS PROPREMENT AU CRAYON ROUGE SUR UNE COPIE DE PLAN À MESURE QU'ILS SERONT EFFECTUÉS. CETTE COPIE DE PLAN SERA REMISE AU PROPRIÉTAIRE À LA FIN DES TRAVAUX.</p> <p>1.1.11. LES ENTREPRENEURS DEVRONT GARANTIR LEURS TRAVAUX ET L'ÉQUIPEMENT INSTALLÉ SELON LES DOCUMENTS CONTRACTUELS DE L'ORGANISME PUBLIC.</p> <p>1.1.12. LES ENTREPRENEURS DEVRONT NETTOYER LE CHANTIER DES DÉBRIS CAUSÉS PAR LES TRAVAUX ET GARDER LE CHANTIER PROPRE DURANT TOUTE LA PÉRIODE QUE DURERONT LES TRAVAUX.</p> <p>1.1.13. LES ENTREPRENEURS DEVRONT COORDONNER L'INSTALLATION DES APPAREILS DE LEURS SPÉCIALITÉS AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIERS AVANT L'INSTALLATION RÉELLE, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT.</p> <p>1.1.14. L'ENTREPRENEUR NE DEVRA PAS INTERROMPRE LES SERVICES SUIVANTS, SANS ENTENTE PRÉALABLE AVEC LE PROPRIÉTAIRE (72 HEURES AVANT) : TÉLÉPHONE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, INTERCOMMUNICATIONS, ALARME-INCENDIE. AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES REQUIS PAR LE PROPRIÉTAIRE, LE SOUS-TRAITANT DEVRA EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX TEMPORAIRES REQUIS, INCLUANT LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES MATÉRIAUX. LE PROPRIÉTAIRE PEUT EXIGER QUE DES TRAVAUX SOIENT EFFECTUÉS EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.</p> <p>1.1.15. EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX, CONFORMÉMENT AU CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE), ÉDITION EN VIGUEUR, ET SELON TOUS LES RÈGLEMENTS ÉMIS PAR LES AUTORITÉS AYANT JURIDICTION.</p> <p>1.1.16. FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX NEUFS, DE PREMIÈRE QUALITÉ ET PORTANT LE SCEAU CSA. TOUS LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME-INCENDIE ET DE SÉCURITÉ PORTERONT ÉGALEMENT LE SCEAU ULC.</p> <p>1.1.17. FAIRE LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE COMPLÈTE DE L'INSTALLATION DÉCRITE SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE) ET AUX CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS D'INFORMATIQUE.</p> <p>1.1.18. LES TRAVAUX DE BÉTON RELIÉS À L'ÉLECTRICITÉ (DALLES DE PROPRÉTÉ, ETC.) SONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CELLES-CI AVEC L'ENTREPRENEUR.</p> <p>1.1.19. AVANT LA FABRICATION DE TOUT APPAREIL SOUMETTRE POUR VÉRIFICATION, UNE COPIE COULEUR EN FRANÇAIS DES DESSINS D'ATELIER, FORMAT PDF ENVOYÉ PAR COURRIEL. LES DESSINS DOIVENT COMPORTER TOUTES LES DONNÉES PERTINENTES. LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCES DOIVENT ÊTRE REMPLIES SUR LES DOCUMENTS RÉGIE PAR L'ORGANISME PUBLIC. LES FEUILLES DE CATALOGUES D'ORDRE GÉNÉRAL AINSI QUE LES DESSINS EXTRAITS DU SITE INTERNET DU FOURNISSEUR NE SONT PAS ACCEPTÉES COMME DESSINS ATELIER. CHAQUE DESSIN DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ EN INDIQUANT LE NOM DU PROJET, LE NOM DU CONSULTANT, LA DATE ET LA DÉSIGNATION DES APPAREILS MONTRÉS AUX DESSINS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES COPIES NÉCESSAIRES DES DESSINS D'ATELIER VÉRIFIÉS ET/OU MIS À JOUR POUR LES INSÉRER DANS LES MANUELS D'INSTRUCTIONS DEVANT ÊTRE FOURNIS À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR ARTICLE APPLICABLE POUR QUANTITÉS.</p> <p>1.1.20. TOUS LES SERVICES ÉLECTRIQUES RELATIFS À L'ÉQUIPEMENT D'INFORMATIQUE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.</p> <p>1.1.21. SAUF INDICATION CONTRAIRE, INCLURE LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE AINSI QUE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE ET DES SERVICES TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR LES BESOINS DE LA CONSTRUCTION.</p> <p>1.1.22. S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES CIRCUITS, TELS LES DÉCLENCHEURS À SURINTENSITÉ, LES RELAIS ET LES FUSIBLES INSTALLÉS, SOIENT CONFORMES AUX CAPACITÉS VOULUES ET RÉGLÉS AUX VALEURS REQUISES, SELON LES INDICATIONS.</p> <p>1.1.23. LORSQUE DES CÂBLES OU DES CONDUITS TRAVERSENT DES PLANCHERS OU DES MURS COUPRE-FEU OU DES LOCAUX DOTÉS DE RÉSEAUX AU HALON, L'ÉTANCHÉITÉ AU FEU ET À LA FUMÉE SERA ASSURÉE À L'AIDE DES PRODUITS 3M, CP25, 303, FS195, CS196 ET DES TROUSSES DE SCÈLLEMENT DES SÉRIES 7902 ET 7904. LE TOUT SERA INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN, SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT ET LA NORME CAN-2-19.13M82 ET MODIFICATION OCTOBRE 1984.</p> <p>1.1.24. INSTALLER LES APPAREILS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES POUR ENTRETIEN, DÉMONTAGE, RÉPARATION ET DÉPLACEMENT.</p> <p>1.1.25. CHAQUE SECTION DOIT COLLABORER AVEC LES AUTRES SECTIONS DE FAÇON À LEUR PERMETTRE DE RÉALISER LEURS ESSAIS DANS LES DÉLAIS REQUIS PAR L'ENTREPRENEUR.</p> <p>1.1.26. UNE FOIS L'ESSAI TERMINÉ, AJUSTER TOUS LES APPAREILS CONCERNANT CET ESSAI, DE FAÇON À PERMETTRE LEUR FONCTIONNEMENT CONVENABLE ET LES METTRE EN MARCHÉ DURANT UNE PÉRIODE DE RODAGE PERMETTANT DE DÉMONTRER QUE LE TRAVAIL EST COMPLET ET A ÉTÉ EXÉCUTÉ DE MANIÈRE SATISFAISANTE.</p> <p>1.1.27. IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE, AVANT TOUTE DEMANDE D'INSPECTION À L'INGÉNIEUR, QUE LES ÉPREUVES AIENT ÉTÉ ANTERIEUREMENT EFFECTUÉES ET RÉUSSIES.</p> <p>1.1.28. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES OUVERTURES NÉCESSAIRES OU DE PERÇEMENTS À EFFECTUER SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.</p> <p>1.1.29. IDENTIFIER TOUTES LES PRISES DE COURANT AVEC UNE BANDE AUTOCOLLANTE DE TYPE "P-TOUCH" DE BROTHERS ET PORTANT L'INSCRIPTION "CIRCUIT, NUMÉRO, PANNEAU, IDENTIFICATION"</p>	<p>1.1.30. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX ET LES APPAREILS DÉCRITS DANS CE DEVIS ET/OU INDIQUÉS SUR LES DESSINS, QUE L'EXPRESSION "FOURNIR ET INSTALLER" SOIT UTILISÉE OU NON. CHAQUE SECTION EST TENUE DE FOURNIR TOUTES LES COMPOSANTES REQUISES ET DE FAIRE TOUS LES MENUS TRAVAUX QUI, BIEN QUE NON SPÉCIFIÉS DANS LE DEVIS, SONT NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET AU PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX INCLUS DANS SON CONTRAT.</p> <p>1.1.31. EMBLEMES DES SORTIES :</p> <p>1.1.31.1. LOCALISER LES SORTIES SELON LES INDICATIONS AUX PLANS ET ALIGNER LES SORTIES DE FAÇON SYMÉTRIQUE.</p> <p>1.1.31.2. INSTALLER LES SORTIES SITUÉES DOS À DOS DANS UN MUR COMMUN EN LAISSANT UN DÉGAGEMENT HORIZONTAL D'AU MOINS 300 MM ENTRE LES BÔTES.</p> <p>1.1.31.3. SUR DEMANDE DE L'INGÉNIEUR, MODIFIER L'EMPLACEMENT DES SORTIES, DANS UN RAYON DE 300MM, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDIT, SI L'AVIS DE MODIFICATION A ÉTÉ DONNÉ AVANT L'INSTALLATION.</p> <p>1.1.31.4. PLACER LES SORTIES POUR L'ÉCLAIRAGE ET LES PRISES DE COURANT DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS SUR LES LIGNES DE TRAME DANS LES DEUX SENS, SANS TOUTEFOIS NUIRE AUX SUSPENSIONS DU PLAFOND. S'ASSURER QUE LES SORTIES SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES.</p> <p>1.1.31.5. PLACER LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE ENTRE 225 ET 300MM DU CADRE DES PORTES SIMPLES, CÔTÉ DE LA POIGNÉE, ENTRE 225 ET 300MM DE L'EXTREMITÉ DES PORTES DOUBLES.</p> <p>1.1.31.6. LA POSITION EXACTE DES SORTIES DEVRA ÊTRE COORDONNÉE AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTURE AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.</p> <p>1.1.32. VÉRIFICATIONS :</p> <p>1.1.32.1. MESURER LE COURANT DE PHASE DES TABLEAUX DE DISTRIBUTION SOUS DES CHARGES NORMALES DE FONCTIONNEMENT, AU MOMENT DE L'ACCEPTATION. RÉPARTIR LES CONNEXIONS DES CIRCUITS DE DÉRIVATION DE MANIÈRE À OBTENIR LE MEILLEUR ÉQUILIBRE DU COURANT ENTRE LES DIVERSES PHASES ET NOTER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONNEXIONS ORIGINALES.</p> <p>1.1.32.2. MESURER LES TENSIONS DES PHASES SOUS CHARGES ET RÉGLER LES PRISES DES TRANSFORMATEURS POUR QUE LA TENSION OBTENUE SOIT À 2 % PRÈS DE LA TENSION NOMINALE DE L'ÉQUIPEMENT.</p> <p>1.2. PORTÉE DES TRAVAUX :</p> <p>1.2.1. DÉMOLITION :</p> <p>1.2.1.1. ENLEVER ET TRANSPORTER HORS DU CHANTIER, TOUS LES ÉQUIPEMENTS DEVENUS DÉSUETS, SUITE AUX AMÉNAGEMENTS, Y COMPRIS LE FILAGE, LES CONDUITS, LES BÔTES, LES PRISES DE COURANT, LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, LES APPAREILS DE DISTRIBUTION, LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, TOUS LES APPAREILS DES SYSTÈMES AUXILIAIRES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, TOUS LES ACCESSOIRES FAISANT PARTIE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.</p> <p>1.2.1.2. TOUS LES DÉCHETS DANGEREUX (TUBES FLUORESCENTS, BALLASTS CONTENANT DES BPC, ETC.) DOIVENT ÊTRE TRAITÉS SELON LES NORMES ENVIRONNEMENTALES EN VIGUEUR. FOURNIR UN CERTIFICAT ATTESTANT LE TRAITEMENT ADEQUAT DE CEUX-CI PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.</p> <p>1.2.1.3. ENLEVER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DEVENUS DÉSUETS JUSQU'AU PANNEAU OU JUSQU'À LA DERNIÈRE BÔTE CONSERVÉE DANS LE RÉSEAU.</p> <p>1.2.1.4. RÉTABLIR LES CIRCUITS D'ALIMENTATION, DE COMMANDES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, LORSQUE LA CONTINUITÉ DE CES CIRCUITS EST BRISÉE SUITE À LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS EXISTANTES.</p> <p>1.2.1.5. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT OFFRIR LES ÉQUIPEMENTS DÉMOLIS AU PROPRIÉTAIRE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT ENSUITE DISPOSER DES ÉQUIPEMENTS NON DÉSIRÉS PAR CELUI-CI.</p> <p>1.2.2. TRAVAUX INCLUS :</p> <p>LES TRAVAUX COMPRÈNENT, DE FAÇON GÉNÉRALE, LA FOURNITURE DE TOUS LES MATÉRIAUX, DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'OUTILLAGE NÉCESSAIRES MAIS SANS S'Y LIMITER POUR RÉALISER DE FAÇON COMPLÈTE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONTRÉE SUR LES PLANS ET DÉCRITE DANS LE PRÉSENT DEVIS. LES TRAVAUX COMPRÈNENT NOTAMMENT :</p> <p>1.2.2.1. LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION, TRIPHASÉ, 120/208 V, NORMAL;</p> <p>1.2.2.2. LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE;</p> <p>1.2.2.3. L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR, NORMAL;</p> <p>1.2.2.4. LES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE À 120V, 347V;</p> <p>1.2.2.5. LES PRISES DE COURANT;</p> <p>1.2.2.6. LE RÉSEAU DE CONDUITS VIDES POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS (INFORMATIQUE);</p> <p>1.2.2.7. LE RÉSEAU D'INTERCOMMUNICATION;</p> <p>1.2.2.8. LES MODIFICATIONS AU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE;</p> <p>1.2.2.9. LE RACCORDEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS AUX PLANS;</p> <p>1.2.2.10. TOUS LES SUPPORTS ET LES ÉLÉMENTS D'ACIER STRUCTURAL REQUIS POUR SUPPORTER LES CONDUITS, CÂBLES, APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS;</p> <p>1.2.2.11. TOUS LES ESSAIS SPÉCIFIÉS;</p> <p>1.2.2.12. LA RELOCALISATION D'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS;</p> <p>1.2.2.13. LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS EXISTANTES DEVENUES DÉSUÈTES.</p> <p>1.3. IDENTIFICATION :</p> <p>1.3.1. IDENTIFIER TOUT L'ÉQUIPEMENT AVEC LA CODIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS ÉLECTRIQUES EN UTILISANT DES PLAQUETTES SIGNALÉTIQUES EN PLASTIQUE DE 1,5 MM D'ÉPAISSEUR, DE FORMAT SUFFISANT POUR CONTENIR DE FAÇON LISIBLE L'IDENTIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS, AUTOCOLLANTES ET VISIBLES. INScrire EN NOIR SUR FOND BLANC POUR RÉSEAU NORMAL, INSCRIPTIONS EN BLANC SUR FOND ROUGE POUR RÉSEAU URGENCE. À LA PORTE OU AU BÂTI DE CHAQUE APPAREIL.</p> <p>1.3.2. FOURNIR UNE LISTE DES IDENTIFICATIONS POUR APPROBATION AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION.</p> <p>1.3.3. LISTE DES ÉQUIPEMENTS À IDENTIFIER :</p> <p>1.3.3.1. PANNEAUX DE DISTRIBUTION, PANNEAUX SECONDAIRES, CENTRES DE COMMANDES DES MOTEURS;</p> <p>1.3.3.2. SECTIONNEURS, DÉMARRÉURS, CONTACTEURS, RELAIS, ARMOIRE DE RELAIS, BARRÉS BLINDÉS, CABINETS OU ARMOIRES, INVERSEURS;</p> <p>1.3.3.3. TOUS LES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUEMENT IDENTIFIÉS SUR LES PLANS OU DANS CHAQUE SECTION RESPECTIVE DU DEVIS.</p> <p>1.3.4. IDENTIFIER DANS CHAQUE PANNEAU, DANS CHAQUE BÔTE DE TIRAGE ET DANS CHAQUE BÔTE DE JONCTION, CHACUN DES CONDUCTEURS À L'AIDE D'IDENTIFICATION DE TYPE Z D'ÉLECTROVERT.</p> <p>1.3.5. IDENTIFIER AU DACTYLOGRAPHÉ CHACUN DES CIRCUITS DE TOUS LES PANNEAUX SECONDAIRES SUR UNE CARTE PROTÉGÉE PAR UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET INSÉRÉE À L'INTÉRIEUR DE LA PORTE. UTILISER LE MÊME NUMÉRO DE CIRCUIT QUE CELUI APPARAISSANT SUR LES PLANS. DÉCRIRE BRIÈVEMENT LA CHARGE ALIMENTÉE.</p>	<p>1.3.6. DANS UN PANNEAU EXISTANT AFFECTÉ PAR LA PORTÉE DES TRAVAUX, EFFECTUER PROPREMENT LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DE PANNEAU EXISTANT À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER.</p> <p>1.3.7. IDENTIFIER CHAQUE BÔTE DE JONCTION DES CIRCUITS PRÉSENTS DANS CELLE-CI. PROPREMENT, SUR LE COUVERCLE, À L'AIDE D'UN MARQUEUR NOIR DE TYPE INDELÉBILE.</p> <p>1.3.8. IDENTIFIER TOUT INTERRUPTEUR SERVANT À CONTRÔLER UN APPAREIL MÉCANIQUE À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER INDIQUANT LE NUMÉRO DE CIRCUIT ET PANNEAU AINSI QUE LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPAREIL MÉCANIQUE.</p> <p>2. SECTION 16030 - CONDUITS, CONDUITS EN SURFACE AUX CLOISONS DE MAÇONNERIE EXISTANTES, CONDUCTEURS, BÔTES :</p> <p>2.1. PRODUITS :</p> <p>2.1.1. CONDUITS MÉTALLIQUES RIGIDES, DE TYPE T.E.M., 21 MM DE DIAMÈTRE (MINIMUM).</p> <p>2.1.2. CONDUIT MÉTALLIQUE FLEXIBLE ENTRE UNE BÔTE DE JONCTION À PROXIMITÉ, MOTEURS, TRANSFORMATEURS OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT VIBRANT.</p> <p>2.1.3. CONDUCTEURS EN CUIVRE, DU TYPE RW-90, ISOLÉS À 600 V ET DE CALIBRE N° 12 MINIMUM.</p> <p>2.1.4. SAUF INDICATION CONTRAIRE, L'USAGE DES CONDUCTEURS SOUS GAINES MÉTALLIQUES (BX) EST PERMIS SEULEMENT POUR LE RACCORDEMENT FINAL DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉS DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS. IL EST ÉGALEMENT PERMIS VERTICALEMENT SEULEMENT POUR LE RACCORDEMENT DES PRISES DE COURANT ET DES INTERRUPTEURS DANS LES MURS DE GYPSE. LA LONGUEUR MAXIMALE PERMISE EST DE 5m.</p> <p>2.1.5. CÂBLES À MULTIPLES CONDUCTEURS DE CALIBRE N° 18 MINIMUM AVEC ISOLATION PVC POUR LES SYSTÈMES À BASSE TENSION (MOINS DE 25 V).</p> <p>2.1.6. BÔTES ENCASTRÉES DE 100mm X 100mm AVEC COUVERCLE À PLÂTRE DE 12,5mm.</p> <p>3.0. INSTALLATION :</p> <p>3.0.1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES CONDUCTEURS DANS DES CONDUITS MÉTALLIQUES POUR ASSURER LE RACCORDEMENT DE TOUS LES ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES MONTRÉS AUX PLANS.</p> <p>3.0.2. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, DISSIMULER TOUS LES CONDUITS DANS LES MURS OU PLAFONDS.</p> <p>3.0.3. INSTALLER TOUS LES CONDUITS PARALLÈLEMENT AUX LIGNES ARCHITECTURALES DU BÂTIMENT.</p> <p>3.0.4. LAISSER UN FIL DE NYLON D'AU MOINS 3 MM DE DIAMÈTRE DANS CHAQUE CONDUIT VIDE DONT L'INSTALLATION DE CÂBLES FAIT PARTIE D'UNE AUTRE SECTION.</p> <p>3.0.5. INSTALLER UN CONDUCTEUR DE NEUTRE (BLANC) PAR CIRCUIT DE DÉRIVATION 120V</p> <p>3.0.6. INSTALLER UN CONDUCTEUR DE MISE À LA TERRE (VERT) DANS CHAQUE CONDUIT ÉLECTRIQUE.</p> <p>3.1. ACCÈS AU CHANTIER</p> <p>3.1.1. L'ACCÈS AU CHANTIER ENTRE LE 29 MAI ET LE 26 JUIN EST SEULEMENT POUR DES TRAVAUX SANS COUPE DE COURANT DES SECTEURS. POUR LES TRAVAUX AVEC COUPE DURANT CETTE PÉRIODE, EFFECTUER LES TRAVAUX ENTRE 16H ET 7H30.</p> <p>3.1.2. TOUS LES TRAVAUX D'ALARME-INCENDIE ET SUR LE SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION COMMENCERONT À PARTIR DU 27 JUIN.</p> <p>4. SECTION 16050 - ÉCLAIRAGE :</p> <p>4.1. POUR LES APPAREILS EXISTANTS RÉUTILISÉS :</p> <p>4.1.1. REMPLACER TOUTES LES LAMPES;</p> <p>4.1.2. NETTOYER LES APPAREILS.</p> <p>4.2. ÉCLAIRAGE DE SECOURS - PRODUITS :</p> <p>4.2.1. INDICATEUR DE SORTIE : CONFORME AU RÈGLEMENT CANADIEN RNCAN/CSA C860, DE EMERGI-LITE, SÉRIE LPEX50, NUMÉRO C8SR5-2-W-U (SIMPLE FACE), C8SR5-3-W-U (DOUBLE FACE) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, VOIR LES INDICATIONS AUX PLANS.</p> <p>5. SECTION 16052 - PRISES DE COURANT, INTERRUPTEURS, GRADATEURS :</p> <p>5.1. PRODUITS :</p> <p>5.1.1. PRISES DE COURANT, TELLES QUE LEVITON</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>MODÈLE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5-15R</td> <td>STANDARD CR20</td> </tr> </tbody> </table> <p>COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.</p> <p>5.1.2. PRISES DE COURANT AVEC PROTECTION DE FUITE À LA TERRE, TELLES QUE LEVITON</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>MODÈLE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5-15R</td> <td>STANDARD GFNT1</td> </tr> </tbody> </table> <p>COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.</p> <p>5.1.3. PRISES DE COURANT DE NETTOYAGE, TELLES QUE LEVITON</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>MODÈLE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5-20R</td> <td>STANDARD CR20</td> </tr> </tbody> </table> <p>COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.</p> <p>5.1.4. CODE DE COULEURS : ASSIGNER UN CODE DE COULEURS AUX PRISES.</p> <p>5.1.5.1. RÉSEAU NORMAL 120 V, 15 A : BLANC</p> <p>5.1.5.2. RÉSEAU URGENCE 120 V, 15 A : ROUGE</p> <p>5.1.5.3. PRISE AVEC MISE À LA TERRE ISOLÉE : ORANGE</p>	TYPE	MODÈLE	5-15R	STANDARD CR20	TYPE	MODÈLE	5-15R	STANDARD GFNT1	TYPE	MODÈLE	5-20R	STANDARD CR20	<p>6. SECTION 16040 - DISTRIBUTION :</p> <p>6.1. PRODUITS :</p> <p>6.1.1. HAUTEUR DE MONTAGE DES PRISES :</p> <p>6.1.1.1. EN GÉNÉRAL : 300mm</p> <p>6.1.1.2. AU-DESSUS DES COMPTOIRS OU D'UN DOSSERET : 1065mm</p> <p>6.1.1.3. DANS LES SALLES DE MÉCANIQUE : 1065mm</p> <p>6.1.1.4. INTERRUPTEURS, TELS QUE LEVITON COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>MODÈLE</th> <th>TENSION/AMPS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>UNIPOLAIRE</td> <td>STANDARD 18201</td> <td>@ 347 V, 15 A</td> </tr> <tr> <td>UNIPOLAIRE</td> <td>DÉCORA 18221</td> <td>@ 347 V, 20 A</td> </tr> <tr> <td>DÉVIATEUR</td> <td>18203</td> <td>@ 347 V, 15 A</td> </tr> <tr> <td>DÉVIATEUR</td> <td>18223</td> <td>@ 347 V, 20 A</td> </tr> </tbody> </table> <p>6.1.4. PLAQUE POUR PRISE DE COURANT ET INTERRUPTEUR : PLAQUE EN NYLON INCASSABLE, AVEC VIS DE LEVITON DE COULEUR ASSORTIE AVEC LE DISPOSITIF DE FILERIE.</p> <p>6.1.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES INTERRUPTEURS : 1200mm.</p> <p>7. SECTION 16060 - ALARME-INCENDIE</p> <p>7.1. PRODUITS :</p> <p>7.2. TOUS LES PRODUITS DOIVENT ÊTRE DE MÊME MARQUÉ ET MODÈLE QUE L'EXISTANT, COMPATIBLE AVEC LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EXISTANT ET RÉPONDANT AUX NORMES EN VIGUEUR.</p> <p>7.3. INSTALLATION :</p> <p>7.3.1. INSTALLER TOUS LES CONDUITS, CONFORMÉMENT À LA SECTION 16030.</p> <p>7.3.2. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE EN CUIVRE, ISOLÉS EN PVC POUR 300 V, DE TYPE FAS 105 FT-4 ET DE CALIBRE COMME INDIQUÉ CI-DESSOUS :</p> <p>7.3.2.1. CIRCUIT DE TYPE MULTIPLEX OU ADRESSABLE ET CIRCUIT DE TÉLÉPHONES : TYPE BLINDÉ N° 18 MINIMUM, TEL QUE BELDEN N° 8760;</p> <p>7.3.2.2. CIRCUIT DE HAUT-PARLEURS : NO 16 MINIMUM</p> <p>7.3.2.3. CIRCUIT DE CLOCHES, STROBOSCOPES, FONCTIONS AUXILIAIRES : N° 14 MINIMUM.</p> <p>7.3.2.4. CIRCUIT DE DÉTECTION POUR DISPOSITIFS COURT-CIRCUITEURS : N° 18 MINIMUM EN CÂBLE</p> <p>7.3.3. IDENTIFIER CLAIREMENT CHAQUE CONDUCTEUR À SES DEUX EXTRÉMITÉS À L'AIDE DE RUBAN LETTRÉ PRÉVU À CETTE FIN.</p> <p>7.3.4. EXÉCUTER L'INSTALLATION, CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-S524.</p> <p>7.3.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES POSTES D'ALARME-INCENDIE : 1200 MM.</p> <p>7.4. VÉRIFICATION :</p> <p>7.4.1. EFFECTUER DES ESSAIS DU SECTEUR RÉAMÉNAGÉ, CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-537.</p> <p>7.4.2. À LA FIN DE LA VÉRIFICATION, FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR :</p> <p>7.4.2.1. UN CERTIFICAT ATTESTANT QUE CE TRAVAIL A ÉTÉ EFFECTUÉ;</p> <p>7.4.2.2. UN REGISTRE COMPLET DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA VÉRIFICATION INCLUANT TOUT L'ÉQUIPEMENT AFFECTÉ LORS DU PROJET, ÉNUMÉRÉS INDIVIDUELLEMENT, EN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DE CHACUN DES APPAREILS, LA DATE DE L'INSPECTION AINSI QUE TOUTES DÉFICIENCES DÉCOUVERTES LORS DE L'INSPECTION ET LA DATE À LAQUELLE LA NOUVELLE INSPECTION A EU LIEU, APRÈS LES MODIFICATIONS, LE VOLTAGE AQUEL CHAQUE DÉTECTEUR A ÉTÉ CALIBRÉ POUR RÉFÉRENCE FUTURE.</p> <p>7.4.2.3. VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION DU SYSTÈME, TEL QUE DEMANDÉ AUX PLANS ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.</p> <p>7.4.3. LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EST DE MARQUE CHUBB, MODÈLE EST3X, ENTRETENU PAR SÉCURITÉ NOVATECK.</p> <p>7.4.4. RECEVOIR LE RAPPORT DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE AVANT L'ARRIVÉE DES OCCUPANTS AUX LOCAUX, SOIT AU PLUS TARD LE 22 AOÛT 2023.</p> <p>8. SECTION 16090 - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE</p> <p>8.1. INSTALLER LE FIL DE MISE À LA TERRE AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU RÉSEAU DE MISE À LA TERRE ENTRE LES PLINTHES CHAUFFANTES, LES PLINTHES FACTICES ET LES SECTIONS AUXILIAIRES.</p> <p>8.2. LORSQUE LES PLINTHES SONT DOTÉES D'UN CANIVEAU DE CÂBLAGE, FAIRE SAUTER LES DEBOUCHURES ET INSÉRER DES DOUILLES ISOLANTES ENTRE CHAQUE PLINTHE AFIN DE PRÉVENIR L'ENDOMMAGEMENT DE L'ISOLANT DES CONDUCTEURS.</p> <p>8.3. FAIRE LES CONNEXIONS ENTRE LES APPAREILS ET LES DISPOSITIFS DE COMMANDE (RELAIS TRIAC, THERMOSTAT).</p> <p>8.4. FAIRE LE RACCORDEMENT AU CIRCUIT D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET AUX DISPOSITIFS DE COMMANDES.</p> <p>9. BPC ENTREPOSÉS :</p> <p>9.1. DISPOSER DES LAMPES SELON LES RÈGLEMENTS ET LES NORMES ENVIRONNEMENTALES EN VIGUEUR.</p> <p>9.2. ENTREPOSAGE DES BALLASTS CONTENANT DES BPC :</p> <p>9.2.1. L'ENTREPRENEUR DOIT DISPOSER DES BALLASTS POUR LUMINAIRES FLUORESCENTS HORS DU SITE PAR LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ. AUCUN ENTREPOSAGE NE SERA ACCEPTÉ DANS LE BÂTIMENT.</p> <p>9.3. RESPECTER TOUTES LES EXIGENCES ET LES RÈGLEMENTS POUR L'ENTREPOSAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES.</p> <p>10. SECTION 16070 - RÉSEAUX DE CONDUITS ET DE BÔTES VIDES :</p> <p>10.1. RÉSEAU DE CONDUITS ET DE BÔTES VIDES POUR LES SYSTÈMES SUIVANTS :</p> <p>10.1.1. INFORMATIQUE</p> <p>10.2. PRODUITS :</p> <p>10.2.1. CONDUIT DE TYPE T.E.M. À PAROI MINCE DE 21 MM DE DIAMÈTRE, DE LA SORTIE JUSQU'À L'ENTREPLAFOND.</p> <p>10.2.2. LAISSER UN FIL DE NYLON D'AU MOINS 3 MM DE DIAMÈTRE DANS CHAQUE CONDUIT VIDE.</p> <p>11. SECTION 16075 - ÉQUIPEMENTS TÉLÉCOMMUNICATIONS :</p> <p>11.1. DESCRIPTION DU RÉSEAU :</p> <p>11.1.1. LA CONSOLE D'INTERCOMMUNICATION EST DE MARQUE LUVICOM.</p> <p>11.1.2. MODÈLE EQUINOX II.</p>	TYPE	MODÈLE	TENSION/AMPS	UNIPOLAIRE	STANDARD 18201	@ 347 V, 15 A	UNIPOLAIRE	DÉCORA 18221	@ 347 V, 20 A	DÉVIATEUR	18203	@ 347 V, 15 A	DÉVIATEUR	18223	@ 347 V, 20 A
TYPE	MODÈLE																													
5-15R	STANDARD CR20																													
TYPE	MODÈLE																													
5-15R	STANDARD GFNT1																													
TYPE	MODÈLE																													
5-20R	STANDARD CR20																													
TYPE	MODÈLE	TENSION/AMPS																												
UNIPOLAIRE	STANDARD 18201	@ 347 V, 15 A																												
UNIPOLAIRE	DÉCORA 18221	@ 347 V, 20 A																												
DÉVIATEUR	18203	@ 347 V, 15 A																												
DÉVIATEUR	18223	@ 347 V, 20 A																												
1																														
2																														
3																														
4																														



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Région de la Gaspésie  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btac.ca  
www.btac.ca

Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ DEVIS

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M.-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No	DESSIN No	
9021-064-1010	E-002	
ECHELLE	AUCUNE	

A

B

C

D

2e ÉTAGE

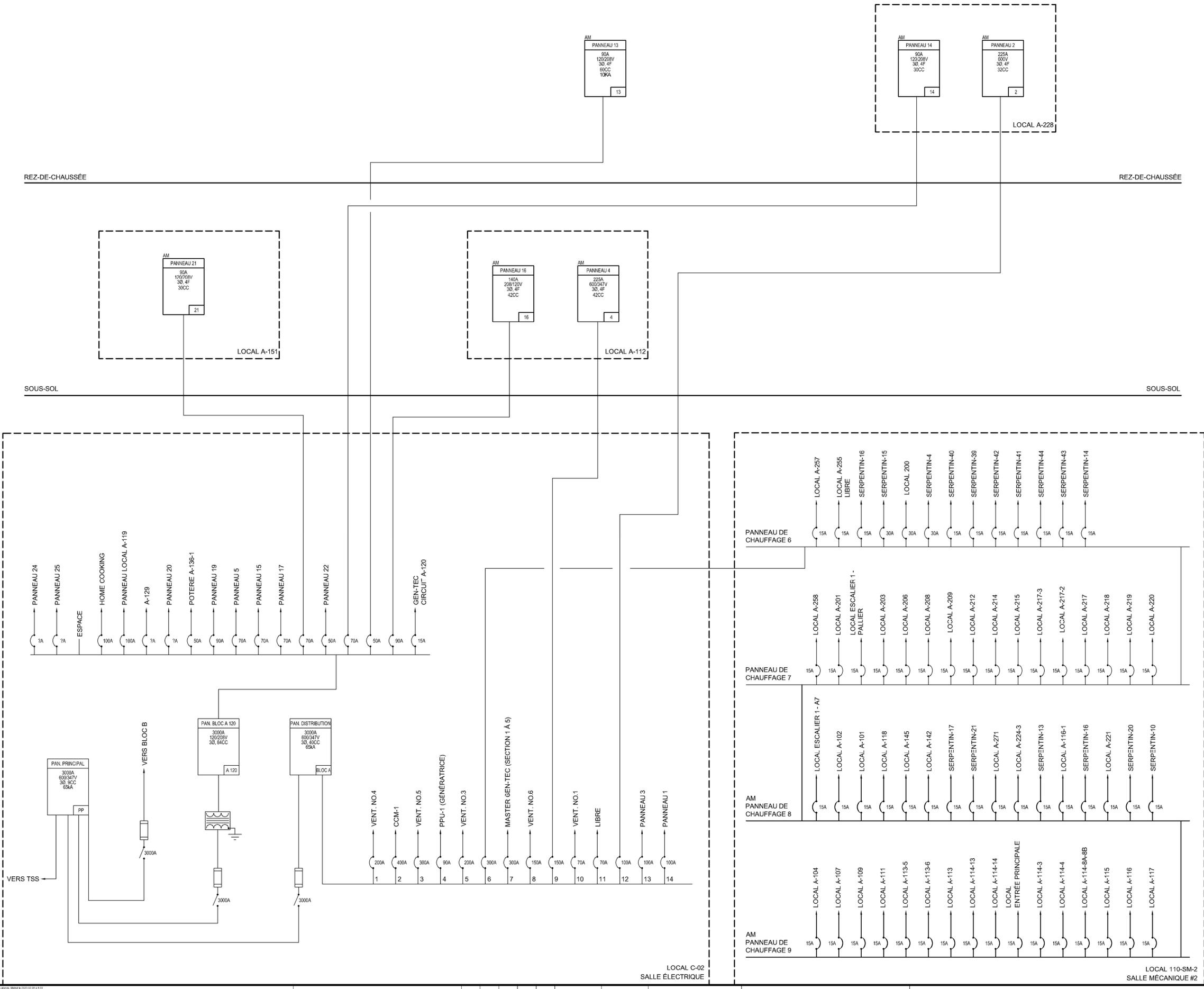
2e ÉTAGE

REZ-DE-CHAUSSÉE

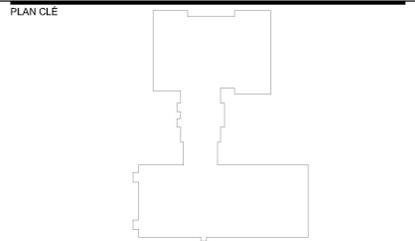
REZ-DE-CHAUSSÉE

SOUS-SOL

SOUS-SOL



systèmes évolués de bâtiments  
 www.bpa.ca



CLIENT  
 COMMISSION SCOLAIRE  
 SIR WILFRID-LAURIER  
 SIR WILFRID-LAURIER  
 SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
 ARCHITECTE  
 **Bergeron Thouin  
 Associés  
 Architectes Inc.**  
 440, rue Notre-Dame  
 Bureau 301  
 Repentigny  
 Québec J6A 2T4  
 T 450.585.7150  
 F 450.585.7154  
 1982, ch. du Village  
 Mont-Tremblant  
 Québec J8E 1K4  
 T 819.681.7100  
 F 819.681.7039  
 info@btas.ca  
 www.btas.ca

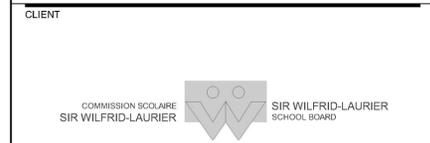
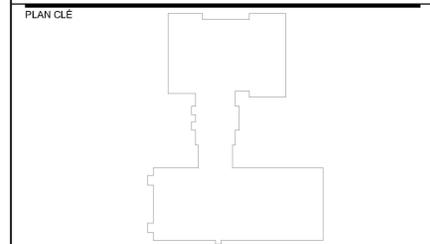
**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
 ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
 CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-06	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET  
 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
 DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
 L'ÉCOLE SECONDAIRE  
 LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN  
 ÉLECTRICITÉ  
 DIAGRAMME UNIFILAIRE  
 EXISTANT À MODIFIER

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No	
ECHELLE AUCUNE		<b>E-100</b>



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE: **BTA** Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.  
440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154  
1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
0	2023-02-06	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

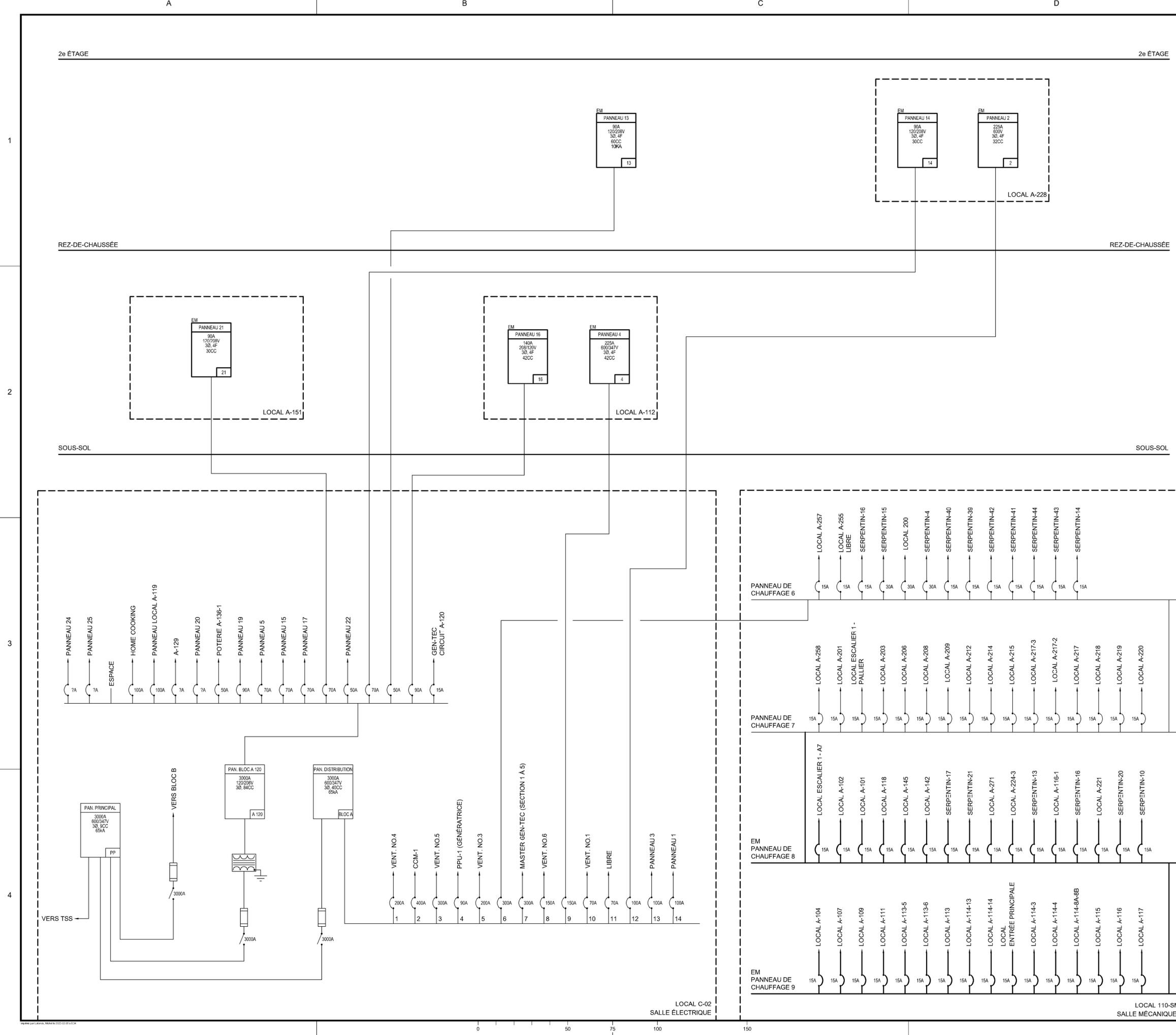
PROJET: RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN: ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME UNIFILAIRE EXISTANT MODIFIÉ

DESSIN: M-F. PAPINEAU	CONCEPTION: O. GENEST	VÉRIFICATION: P. HARDY
-----------------------	-----------------------	------------------------

PROJET No: 9021-064-1010	DESSIN No:
--------------------------	------------

ÉCHELLE: AUCUNE



1  
2  
3  
4

A

B

C

D

LOCAL C-02  
SALLE ÉLECTRIQUE

LOCAL 110-SM-2  
SALLE MÉCANIQUE #2

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 2 (2)										DÉRIVATION	1 PAGE						
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES											NORMAL						
NIVEAU / FLOOR :		ÉTAGE 1										LOCAL ROOM :	A-228	600 V	30 CTS	BARRÉS/BARS :	225	AMP.	19 "KA NOM
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	3 FLS / WIRE 3 PH			DISJONCTEUR	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS		
							TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	DISJONCTEUR										
	A215 A217-3 A217-2						1	A	2						A219 A218				
	A217						3	B	4						A220 A221				
	A224-8-8-10 TOILETTE FILLE						5	C	6						A224				
	A224						7	A	8						A224				
	A228 A228 A228-1						9	B	10						A227-3-4-5-6				
	A224-3-4-6-7						11	C	12						PR. A228 A227				
	A232 A234						13	A	14						CORR SUD				
	CORR NORD-OUEST						15	B	16						CORR NORD-EST				
	CORR SUD-OUEST						17	C	18						CORR SUD-EST				
	CORR SUD-OUEST						19	A	20						LIBRE				
	DISPENSION HALL 1ST FLOOR						21	B	22						LIBRE				
	DISPENSION HALL 1ST FLOOR						23	C	24						LIBRE				
	LIBRE						27	B	28						HALL				
	LIBRE						29	C	30						LIBRE				
	SUB TOTAL PARTIEL						MULTI-NEUTRAL OUT								SUB TOTAL PARTIEL				

ITEM		CHARGE LOAD (W)	COURANT (A)	125% (A)	*KA + CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT (SHORT CIRCUIT RATING VALUE NORMAL INQUIRY INTEGRATED VALUE (ER))	RÉVISIONS / REVISIONS
PHASE A						
PHASE B						
PHASE C						
GRAND TOTAL GÉNÉRAL						

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 4 (4)										DÉRIVATION	1 PAGE						
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES											NORMAL						
NIVEAU / FLOOR :		RDC										LOCAL ROOM :	A-112	600 V	42 CTS	BARRÉS/BARS :	225	AMP.	19 "KA NOM
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	3 FLS / WIRE 3 PH			DISJONCTEUR	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS		
							TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	DISJONCTEUR										
	ECL A114-1,2,3,4,10,12,13,14						1	A	2						LIBRE				
	A117						15	B	16						LIBRE				
	A116-1						15	C	16						A125				
	A116						15	A	16						A123 A127 A128				
	A115						15	B	16						A122 A123-1				
	A128-2						15	C	16						CORR NORD-OUEST				
	A122 CENTRE GAUCHE						15	A	16						SUD-OUEST				
	A122						15	B	16						CORR SUD-OUEST				
	A122						15	C	16						RDC CENTRAL				
	CORR SUD						15	A	16						RDC CENTRAL				
	CORR EST						15	B	16						C191				
	C192						15	C	16						CORR EST				
	C195, C194						15	A	16						C193				
	SNACK BAR ET BLOC C						15	B	16						BLOC C				
	BLOC C						15	C	16						LIBRE				
	C-01-55						15	A	16						LIBRE				
	C-02-55						15	B	16						LIBRE				
	LIBRE						15	C	16						LIBRE				
	LIBRE						15	A	16						LIBRE				
	LIBRE						15	B	16						LIBRE				
	LIBRE						15	C	16						LIBRE				
	SUB TOTAL PARTIEL						MULTI-NEUTRAL OUT								SUB TOTAL PARTIEL				

ITEM		CHARGE LOAD (W)	COURANT (A)	125% (A)	*KA + CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT (SHORT CIRCUIT RATING VALUE NORMAL INQUIRY INTEGRATED VALUE (ER))	RÉVISIONS / REVISIONS
PHASE A						
PHASE B						
PHASE C						
GRAND TOTAL GÉNÉRAL						

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 13 (13)										DÉRIVATION	1 PAGE						
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES											NORMAL						
NIVEAU / FLOOR :		1ER ÉTAGE										LOCAL ROOM :	A235	120-208 V	30 CTS	BARRÉS/BARS :	90	AMP.	19 "KA NOM
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	4 FLS / WIRE 3 PH			DISJONCTEUR	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS		
							TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	DISJONCTEUR										
	PR. 201						1	A	2						PR. 205,209				
	PR. 203,206						14	B	15						PR. 212,214				
	PR. 201,206,204						14	C	15						PR. 215,217,3				
	PR. 253,251						14	A	15						PR. 255,252				
	PR. AIRBOR VENTILER						14	B	15						PR. 255,252				
	PR. 256,249,249						14	C	15						PR. 249,239				
	PR. 245,244						14	A	15						PR. 237,227,229				
	VENT SYSTEM #30 A228						1920	B	1920						PR. CORRIDOR SUD-OUEST				
	PR. 401,216						1920	C	1920						ESPACE				
	PR. 423,213						1920	A	1920						2 SÈCHE-MAIN 223-3,224-4				
	PR. 403,211						1920	B	1920						ESPACE				
	PR. 405,217,216,213						1440	C	1440						PR. 408,238				
	PR. 409,217,217-3						1920	A	1920						3 SÈCHE-MAIN 223-1				
	PR. A113 (0 P.R.)						1920	B	1920						2 SÈCHE-MAIN 222				
	1 SÈCHE-MAIN 217-2,217-3						1900	C	1900						PRISE SUR TOIT				
	SUB TOTAL PARTIEL						MULTI-NEUTRAL OUT								SUB TOTAL PARTIEL				

ITEM		CHARGE LOAD (W)	COURANT (A)	125% (A)	*KA + CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT (SHORT CIRCUIT RATING VALUE NORMAL INQUIRY INTEGRATED VALUE (ER))	RÉVISIONS / REVISIONS
PHASE A						
PHASE B						
PHASE C						
GRAND TOTAL GÉNÉRAL						

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 16 (16)										DÉRIVATION	2 PAGES						
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES											NORMAL						
NIVEAU / FLOOR :		RDC										LOCAL ROOM :	A-112	120-208 V	84 CTS	BARRÉS/BARS :	140	AMP.	19 "KA NOM
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	4 FLS / WIRE 3 PH			DISJONCTEUR	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS		
							TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	DISJONCTEUR										
	A-113-1						1440	15	A	2	15	1440				FRIGO A151			
	A-113-1 A-113-3 A-113-4						1440	15	B	4	20	1920	1920			LUMIÈRE ENTRE PRINCIPALE			
	A118 A124						1440	15	C	6	15	1440	1440			LUMIÈRE ENTRE PRINCIPALE			
	SORTE A114 122 A224 R CORRIDOR PREMIER ÉTAJE						1440	15	A	8	15	1440			LIBRE				
	LIBRE						15	B	10	15	1440				LIBRE				
	ECL A122,125-2,125-3, VENT A125-1 VENT A125-3						1440	14	C	12	15	1440	1440			LUM URG AUDITORIUM A140			
	LUM E-1 E-4 A117-1 A122-4						1440	14	A	14	15	1440	1440			PRISE A113-1 A112 A115-4 A113-4			
	LUMIÈRES URGENCE CUISINE+ALARME						1440	14	B	16	15	1440	1440			PRISE A114-14 A116-15 A113-2			
	PR. A114-3 A114-4						1440	14	C	18	15	1440			CONDAMNÉ				
	PR. A114-8 A114-9						1440	14	A	20	15	1440			CONDAMNÉ				
	PR. A114-8 ORDI SECR						1440	14	B	22	15	1440			CONDAMNÉ				
	PR. A115						1440	14	C	24	15	1440	1440			PR. A114-2			
	PR. A116						1440	14	A	26	20	1920	1920			PR. CORR SUD-OUEST			
	PR. A117						1440	14	B	28	20	1920	1920			PR. CORR NORD-OUEST			
	PR. 2-ETAGE						1920	1920	29	C	30	900	900			FONTAINE REFRIG CAFÉTERIA			
	ECL A117						1440	14	A	32	20	900	900			MICROWAVE A151			
	PR. PLANCHER BLDG						1440	14	B	34	15	1440	1440			PHOTOCOPIEUR A114-6			
	PR. PLANCHER BLDG						1440	14	C	36	15	1440	1440			PR. CAFETERIA			
	PRISE CAFÉ OUEST						1440	14	A	38	20	1920	1920			ECL A117			
	PRISE CAFÉ OUEST																		





A

B

C

D

EXISTANT		BLOCK A FEEDER (BLOCK A 600V)												1 PAGE			
PROJET / PROJECT :		LJA RÉNOVATION DES TOILETTES												NORMAL			
NIVEAU / FLOOR :		LOCAL/ROOM :												600 V 42 CTS		65 "KA NOM"	
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTORS / MOTEURS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT			DÉRIVATION	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTORS / MOTEURS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	
							DISJONCTEUR	3 FLS / WRES	3 PH								
	VENT NO 4						1	A	2								
							3	B	4	400							
							5	C	6								
	VENT NO 5						7	A	8	2492					2492	PPU-ADÉNE RATRICE	
							9	B	10	2492							
							11	C	12	2492							
	VENT NO 3						13	A	14	206035					206035	BOA-AD-CHIFFAGE B A B	
							15	B	16	206035							
							17	C	18	206035							
	MASTER GEN TEC SECTION 1 À 5						19	A	20	41569					41569	VENT NO 6	
							21	B	22	41569							
							23	C	24	41569							
	PANNEAU 4 (S)						25	A	26	19399					19399	VENT NO 1	
							27	B	28	19399							
							29	C	30	19399							
	LIBRE						31	A	32	10088					10088	PANNEAU 2 (S)	
							33	B	34	10088							
							35	C	36	10088							
	PANNEAU 3						37	A	38	27713					27713	PANNEAU 1	
							39	B	40	27713							
							41	C	42	27713							
	SUB TOTAL PARTIEL																

EXISTANT		PANNEAU 6 (6)												1 PAGE			
PROJET / PROJECT :		LJA RÉNOVATION DES TOILETTES												NORMAL			
NIVEAU / FLOOR :		LOCAL/ROOM :												600 V 42 CTS		65 "KA NOM"	
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTORS / MOTEURS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT			DÉRIVATION	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTORS / MOTEURS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	
							DISJONCTEUR	3 FLS / WRES	3 PH								
	LOCAL						1	A	2								
							3	B	4	100							
							5	C	6								
							7	A	8								
							9	B	10								
							11	C	12								
							13	A	14								
							15	B	16								
							17	C	18								
							19	A	20								
							21	B	22								
							23	C	24								
							25	A	26								
							27	B	28								
							29	C	30								
							31	A	32								
							33	B	34								
							35	C	36								
							37	A	38								
							39	B	40								
							41	C	42								
	SUB TOTAL PARTIEL																

EXISTANT		PANNEAU 6 À 9 (6-9)												1 PAGE			
PROJET / PROJECT :		LJA RÉNOVATION DES TOILETTES												NORMAL			
NIVEAU / FLOOR :		LOCAL/ROOM :												600 V 12 CTS		65 "KA NOM"	
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTORS / MOTEURS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT			DÉRIVATION	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTORS / MOTEURS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	
							DISJONCTEUR	3 FLS / WRES	3 PH								
	PANNEAU CHIFFAGE (S)						1	A	2								
							300	B	4	300							
							5	C	6								
	PANNEAU CHIFFAGE (S)						7	A	8								
							300	B	10	300							
							11	C	12								
	SUB TOTAL PARTIEL																

EXISTANT		PANNEAU 7 (7)												1 PAGE			
PROJET / PROJECT :		LJA RÉNOVATION DES TOILETTES												NORMAL			
NIVEAU / FLOOR :		LOCAL/ROOM :												600 V 42 CTS		65 "KA NOM"	
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTORS / MOTEURS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT			DÉRIVATION	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTORS / MOTEURS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	
							DISJONCTEUR	3 FLS / WRES	3 PH								
	LOCAL						1	A	2								
							240	B	4								
							5	C	6								
							7	A	8								
							9	B	10								
							11	C	12								
							13	A	14								
							15	B	16								
							17	C	18								
							19	A	20								
							21	B	22								
							23	C	24								
							25	A	26								
							27	B	28								
							29	C	30								
							31	A	32								
							33	B	34								
							35	C	36								
							37	A	38								
							39	B	40								
							41	C	42								
	SUB TOTAL PARTIEL																

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 8 (8)												2 PAGES			
PROJET / PROJECT :		LJA RÉNOVATION DES TOILETTES												NORMAL			
NIVEAU / FLOOR :		LOCAL/ROOM :												600 V 60 CTS		65 "KA NOM"	
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTORS / MOTEURS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT			DÉRIVATION	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTORS / MOTEURS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	
							DISJONCTEUR	3 FLS / WRES	3 PH								
	LOCAL ESCALIER 1-7						1	A	2								
							15	B	4	15							
							5	C	6								
							7	A	8								
							9	B	10								
							11	C	12								
							13	A	14								
							15	B	16								
							17	C	18								
							19	A	20								
							21	B	22								
							23	C	24								
							25	A	26								
							27	B	28								
							29	C	30								
							31	A	32								
							33	B	34								
							35	C	36								
							37	A	38								
							39	B	40								
							41	C	42								
							43	A	44								
							45	B	46								
							47	C	48								

A

B

C

D

NOTE GÉNÉRALE

A. VALIDER SUR PLACE LE MODÈLE, AINSI QUE LES BRANCHEMENTS EXISTANTS.



systèmes évolués de bâtiments  
 www.bpa.ca



1

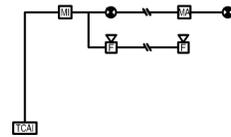


DIAGRAMME DE PRINCIPE D'ALARME INCENDIE

2

TABLEAU DES ÉQUIPEMENTS	
IDENTIFICATION	DESCRIPTION
①	SYSTÈME D'AMPLIFICATION EXISTANT DE MARQUE TOA DE TYPE DA-250FH-CU
②	SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION DE MARQUE LUVICOM DE TYPE EQUINOX II

IDENTIFICATION NORMALISÉE DES LIENS	
	TYPE DE LIEN (SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES LIENS)
	NOMBRE DE LIENS
	TYPE DE LIEN (SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES LIENS)
	NOMBRE DE LIENS (SE RÉFÉRER AUX PLANS POUR LES QUANTITÉS)

TABLEAU DES LIENS	
IDENTIFICATION DU LIEN	DESCRIPTION
L1	CÂBLE BLINDÉ MULTIPAIRÉ À 2 CONDUCTEURS 18 AWG
L2	CORDON FLEXIBLE DE 2 MÈTRES DE LONGUEUR DE CATÉGORIE 6A

3

REZ-DE-CHAUSSÉE

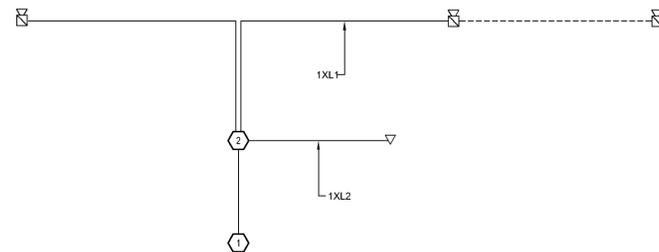
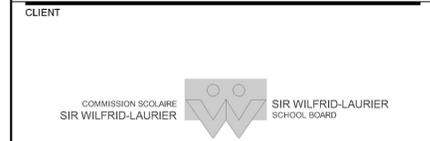
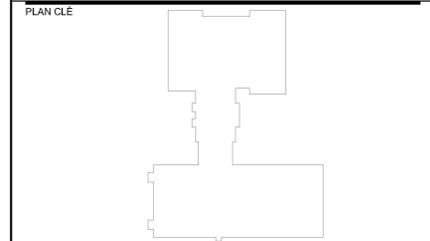


DIAGRAMME DE PRINCIPE D'INTERCOMMUNICATION

4



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btas.ca  
www.btas.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-06	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ  
DIAGRAMME DE PRINCIPE D'ALARME-INCENDIE ET D'INTERCOMMUNICATION

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No <b>E-106</b>	
ECHELLE AUCUNE		

A

B

C

D

1

2

3

4

### NOTES GÉNÉRALES

- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT À DÉMANTELER, INCLUANT LES CONDUITS ET FILERIES JUSQU'À LA SOURCE.
- B. INCLURE À LA SOUMISSION UN MONTANT ÉQUIVALENT À DEUX (2) HOMMES 16H POUR LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ALIMENTANT LES VENTILATEURS. COORDONNER AVEC LE CLIENT L'UTILISATION DE CES HEURES, TOUTES HEURES NON UTILISÉES À LA FIN DU PROJET DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉES AU CLIENT.

### NOTES SPÉCIFIQUES

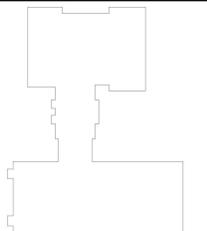
- ① AUCUN APPAREIL À DÉMANTELER DANS CETTE ZONE.
- ② LES LUMIÈRES PRÉSENTS DANS CETTE ZONE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS LE TEMPS DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE ET REINSTALLÉS AU MÊME ENDROIT SUITE AUX TRAVAUX.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

**Bergeron Thoun  
Associés  
Architectes Inc.**

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.**


0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ

PROJET

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN

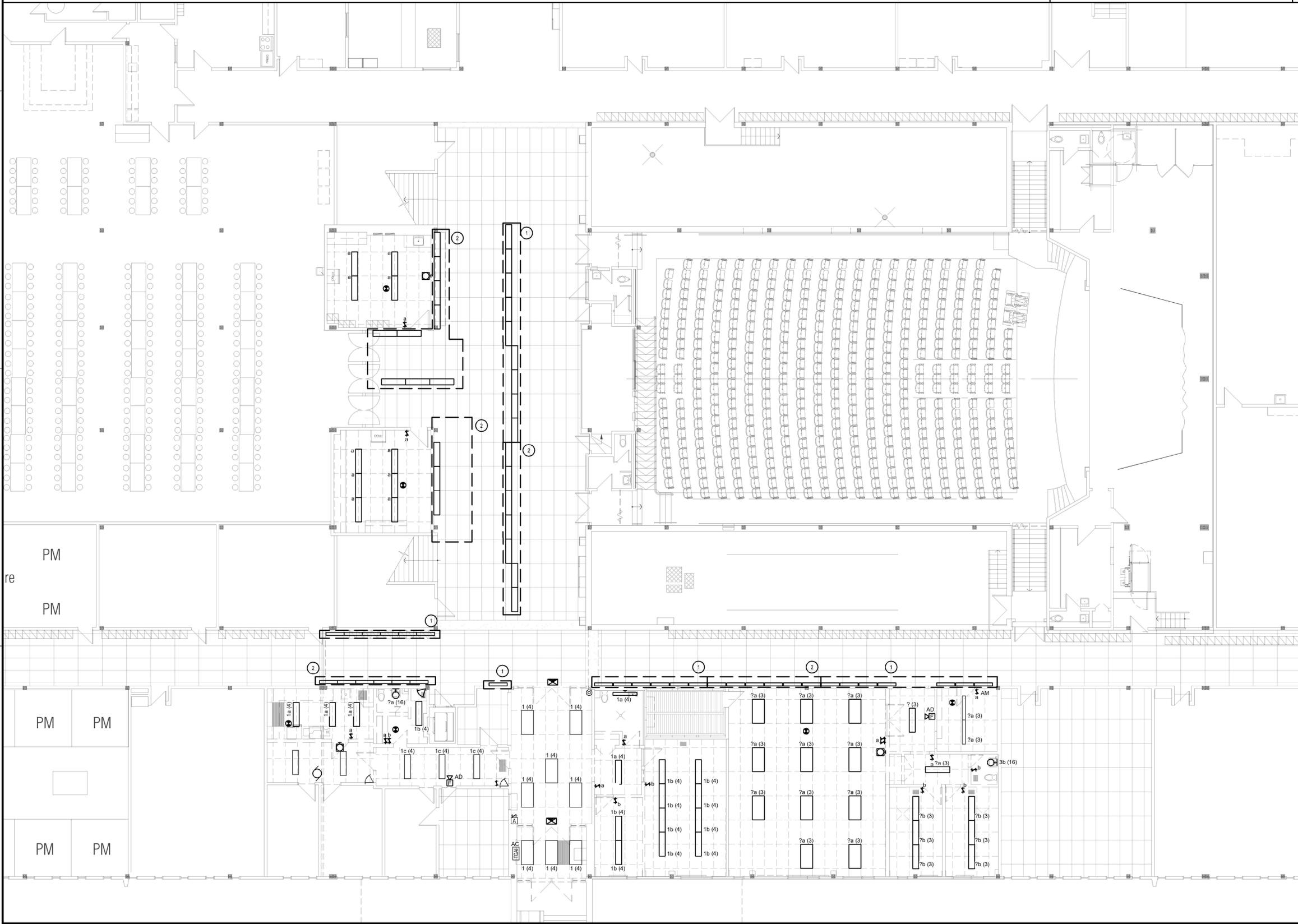
**ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE ET  
ALARME-INCENDIE  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
EXISTANT**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-200

ÉCHELLE	
1 : 100	

FICHER:	9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG
---------	---------------------------------





A

B

C

D

### NOTE GÉNÉRALE

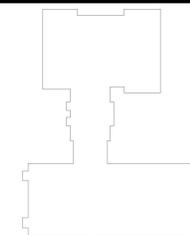
A - SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT À DÉMANTÉLER.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.**


0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE ET  
ALARME-INCENDIE  
2e ÉTAGE  
EXISTANT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-202

ÉCHELLE	
1 : 100	

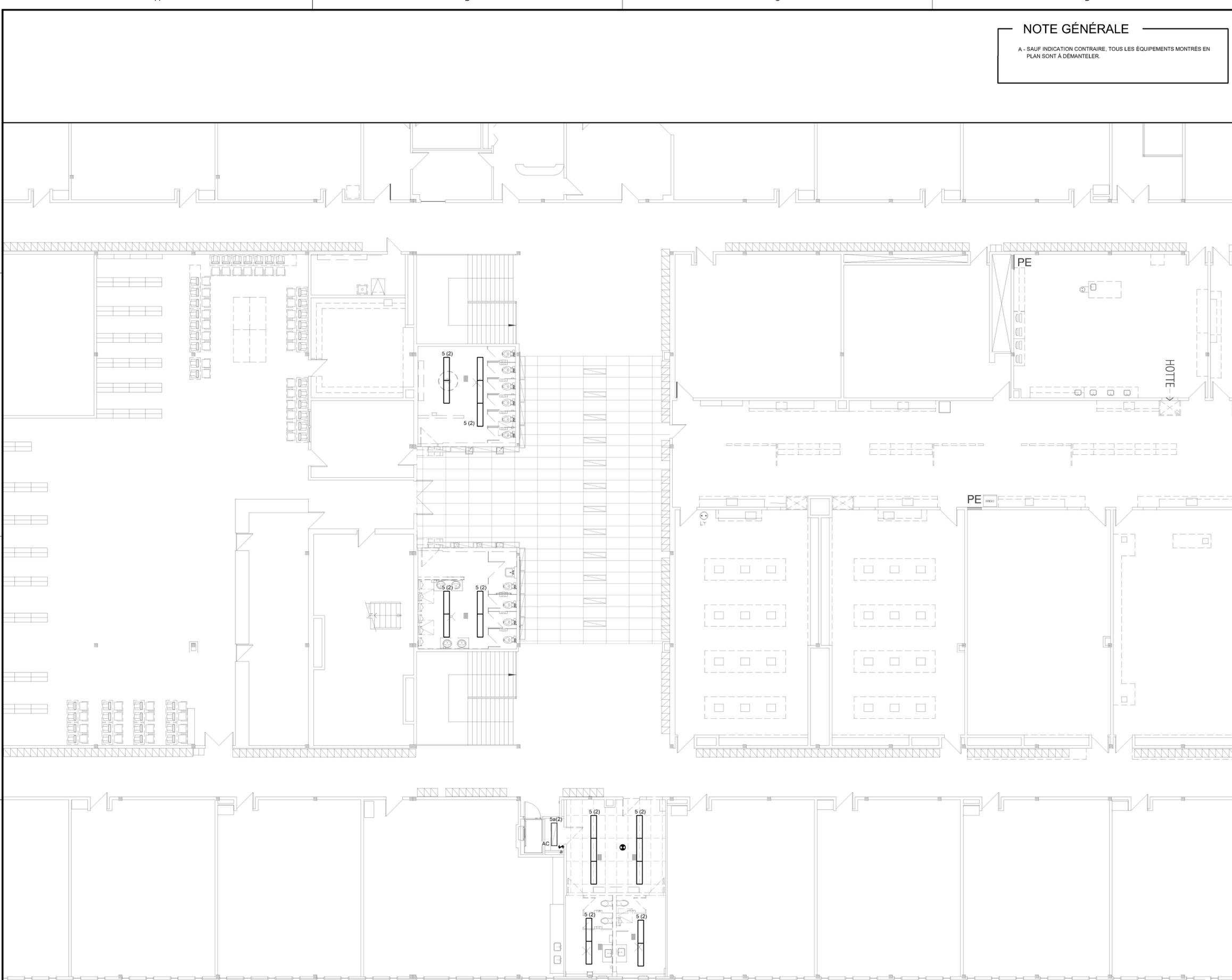
FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



0 50 75 100 150

A

B

C

D

### NOTE GÉNÉRALE

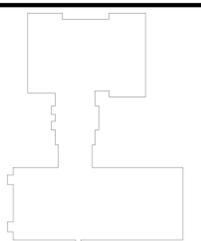
A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT NOUVEAUX.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



#### PLAN CLÉ



#### CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

#### ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@btai.ca  
www.btai.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

#### PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

#### TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE ET  
ALARME-INCENDIE  
2e ÉTAGE  
RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No <b>E-203</b>	
ÉCHELLE 1 : 100		

FICHER:

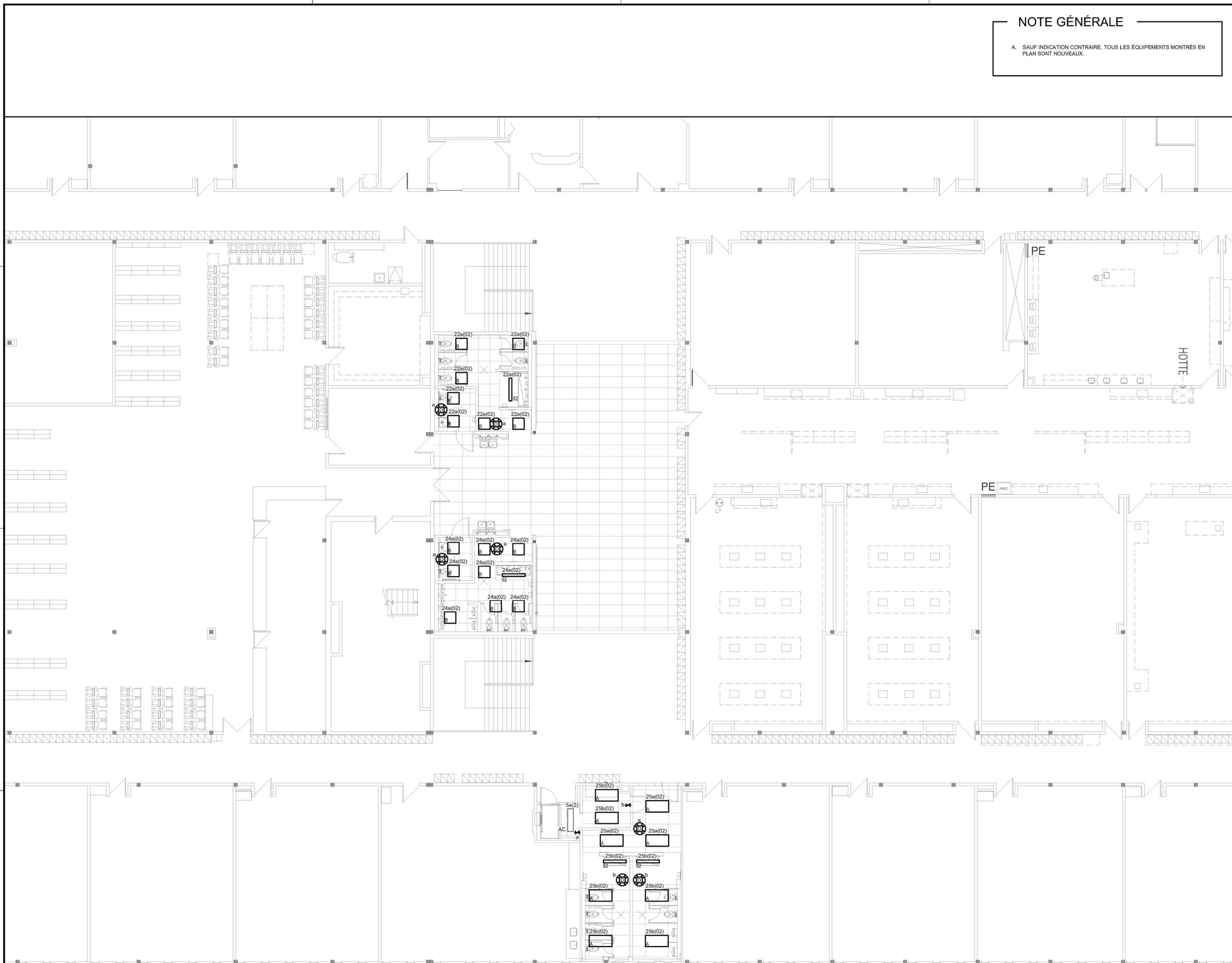
9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



0 50 75 100 150

A

B

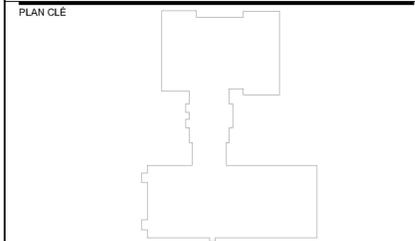
C

D

- NOTES SPÉCIFIQUES**
- 4 PRISES DE COURANT SUR LE CIRCUIT 10 DU PANNEAU 21.
  - SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS DANS CETTE ZONE SONT À DEMANTÉLER, INCLUANT LES CONDUITS ET FILIERES JUSQU'À LA SOURCE.
  - PORTES AVEC QUINCAILLERIE ÉLECTRIFIÉE EXISTANTES À ENLEVER.
  - REMETTRE L'ÉQUIPEMENT AU PROPRIÉTAIRE.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



CLIENT  
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01  
ARCHITECTE  
**Bergeron Thouin Associés**  
Architectes Inc.  
440, rue Notre-Dame Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154  
1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039  
info@btaa.ca  
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

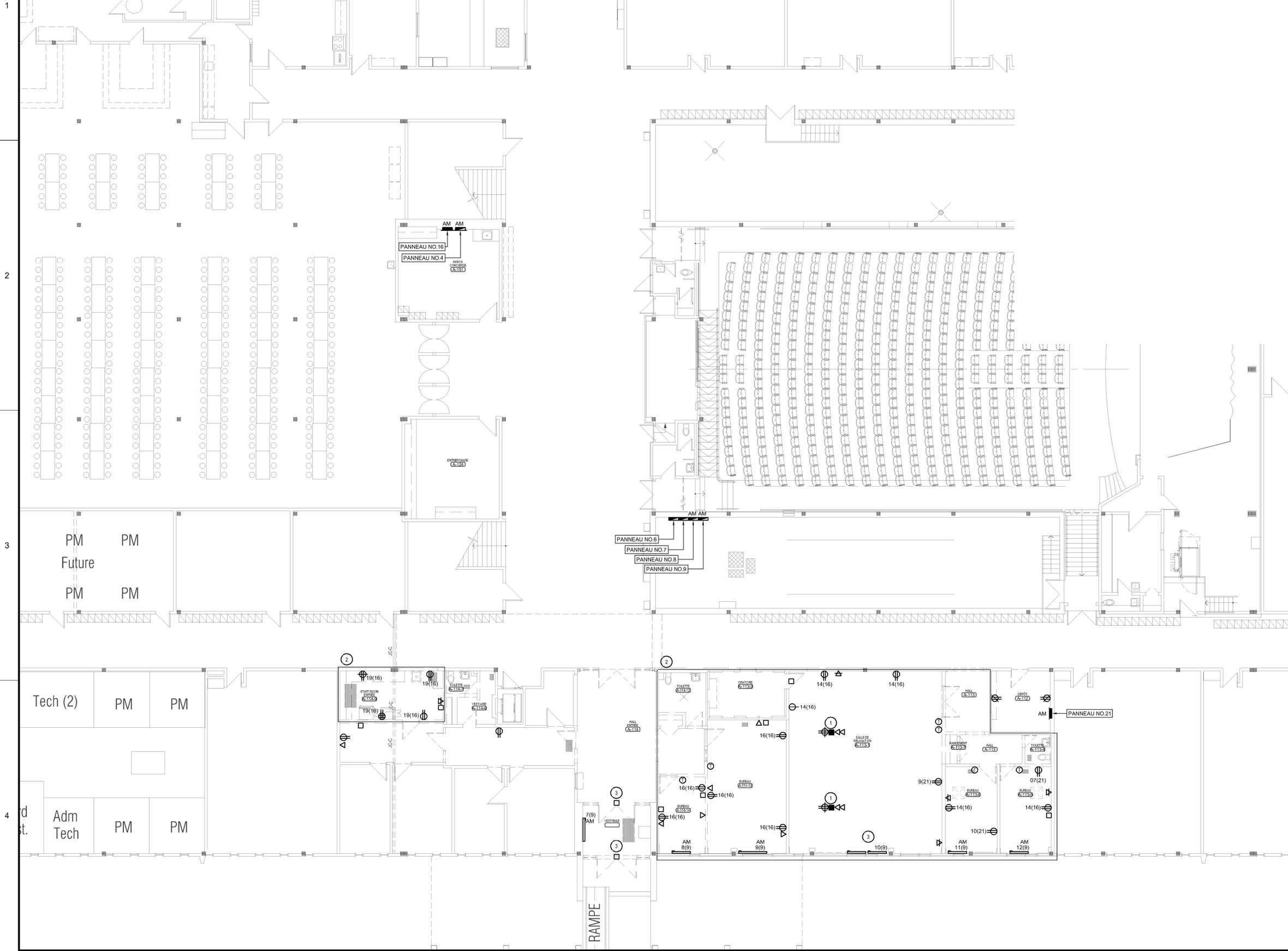
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET  
**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN  
**ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT**

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No <b>E-300</b>	
ÉCHELLE 1 : 100		

FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



1  
2  
3  
4

0 50 75 100 150

A

B

C

D

### NOTE SPÉCIFIQUE

- ① RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT D'ALIMENTATION RÉCUPÉRÉ LORS DE LA PHASE DE DÉMOLITION.

### NOTES GÉNÉRALES

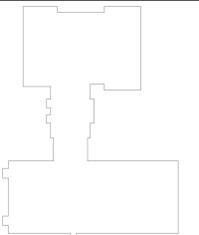
- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT APPAREIL AFFICHÉ AU PLAN EST NOUVEAU.
- B. TOUTE LOCALISATION D'ÉQUIPEMENT MISE EN PLAN EST À CONFIRMER SUR PLACE.
- C. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE POUR L'EMPLACEMENT D'APPAREILS LOCALISÉS DANS LES SALLES TOUCHÉES.
- D. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES RACCORDS EXISTANTS SUR LES PANNEAUX.



systèmes évolués de bâtiments  
 www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



**Bergeron Thouin Associés**  
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7000  
F 819.681.7039

info@btas.ca  
www.btas.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ  
SERVICES  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

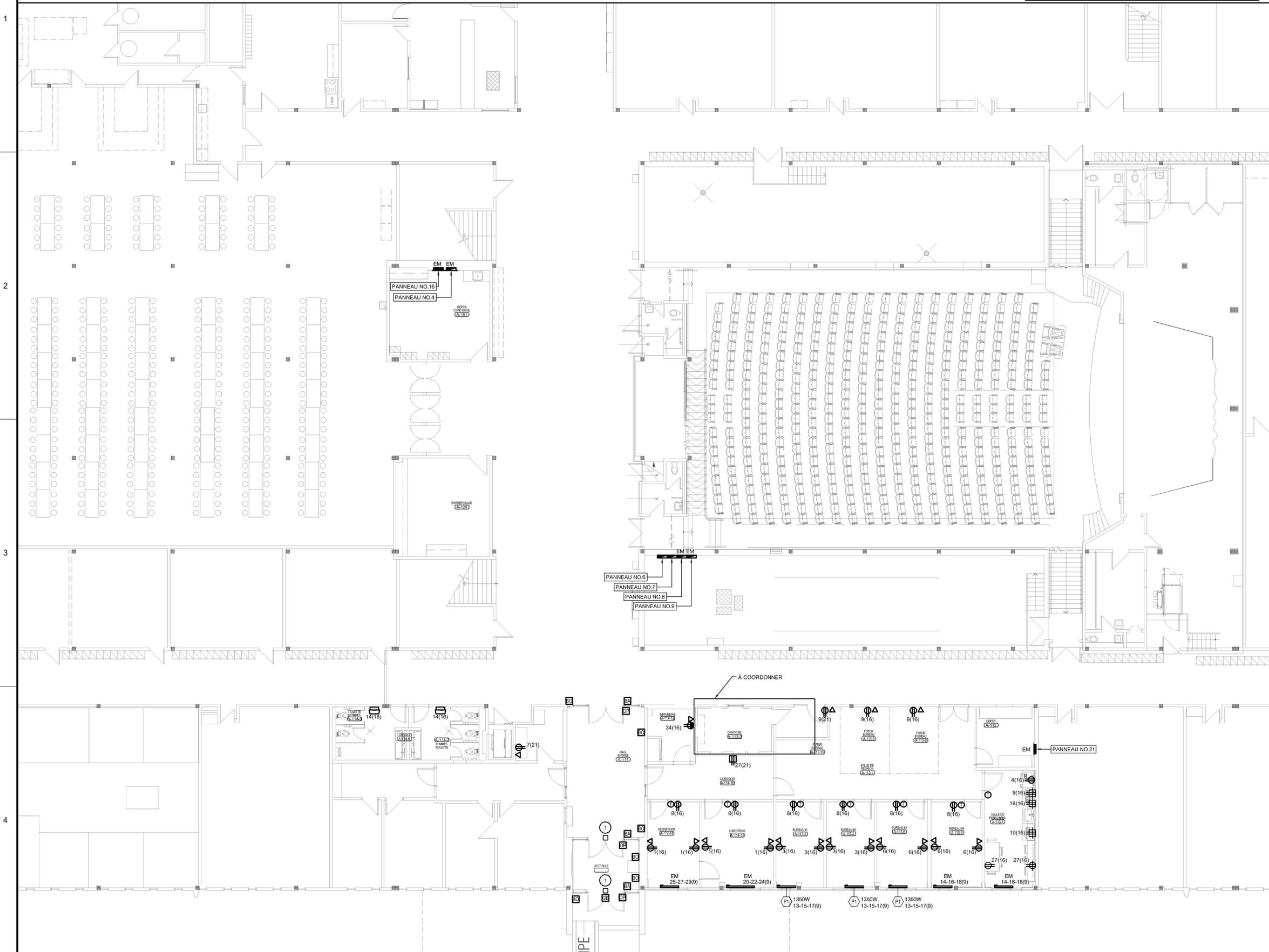
PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	

ÉCHELLE  
1 : 100

# E-301

FICHIER:

9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



A

B

C

D

NOTE SPÉCIFIQUE

① SÉCHOIRS À MAIN EXISTANTS À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.

NOTE GÉNÉRALE

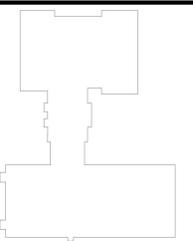
A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT APPAREIL ÉLECTRIQUE MIS EN PLAN EST À DÉMANTÉLER JUSQU'À LA SOURCE, INCLUANT LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE. COUPER AU NIVEAU DU SOL LES CONDUITS EN DESSOUS DE LA DALLE, ENLEVER LE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT ET SCELLER LES EXTRÉMITÉS DES CONDUITS DE FAÇON ÉTANCHE.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



**Bergeron Thouin Associés**  
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

info@bta.ca  
www.bta.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**


0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ  
SERVICES  
2e ÉTAGE  
EXISTANT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-302

ECHELLE	1 : 100
---------	---------

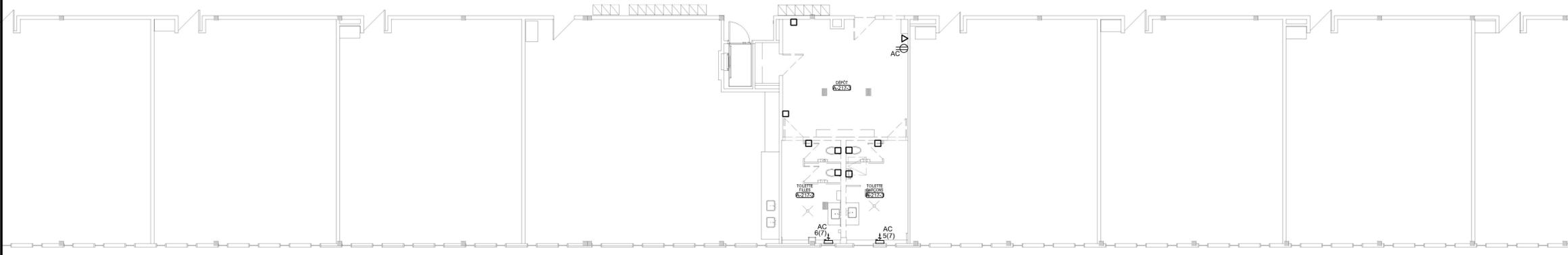
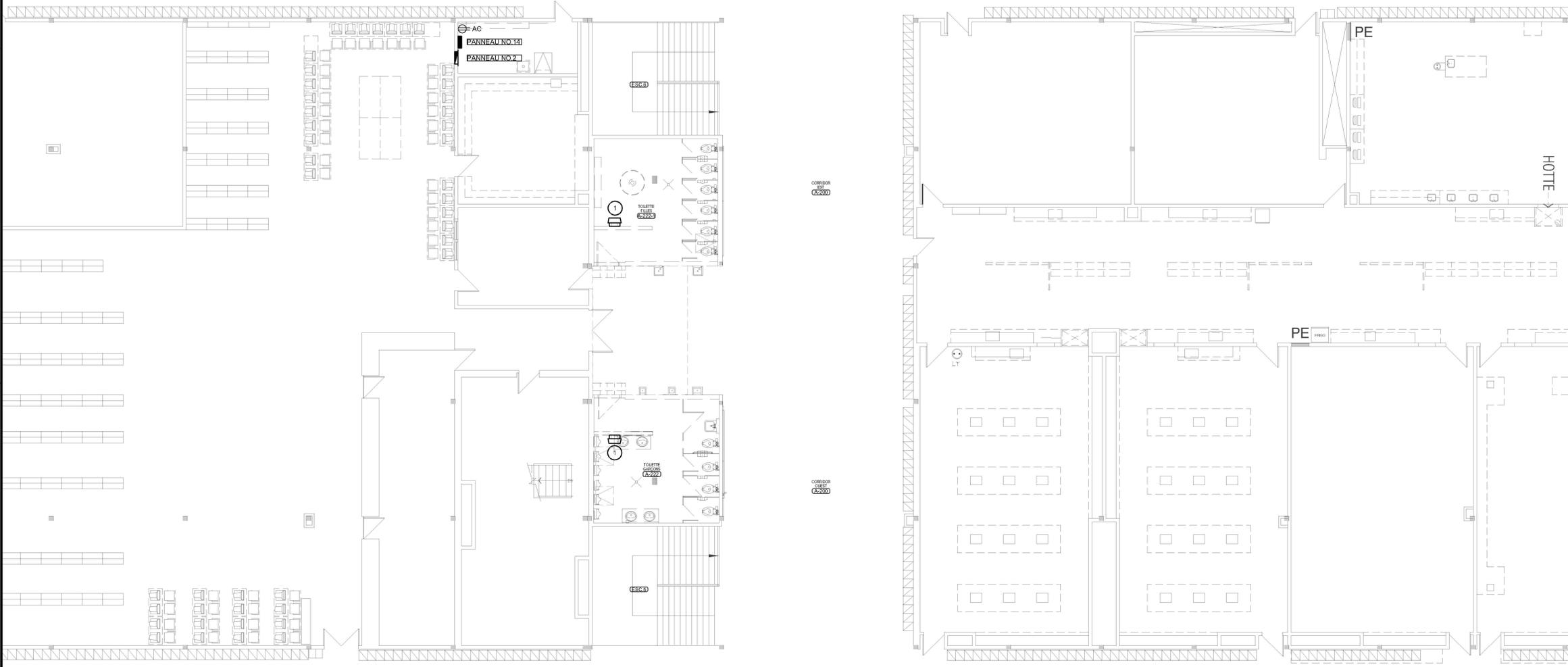
FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



A

B

C

D

**NOTE SPÉCIFIQUE**

① ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE, À COORDONNER.

**NOTES GÉNÉRALES**

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT APPAREIL AFFICHÉ AU PLAN EST NOUVEAU.  
 B. TOUTE LOCALISATION D'ÉQUIPEMENT MISE EN PLAN EST À CONFIRMER SUR PLACE.  
 C. VOIR LES PLANS D'ARCHITECTURE POUR COORDINATION DES EMPLACEMENTS D'APPAREILS LOCALISÉS DANS LES SALLES TOUCHÉES.  
 D. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES RACCORDS EXISTANTS SUR LES PANNEAUX.



systèmes évolués de bâtiments  
 www.bpa.ca

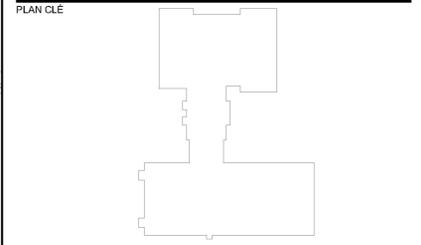
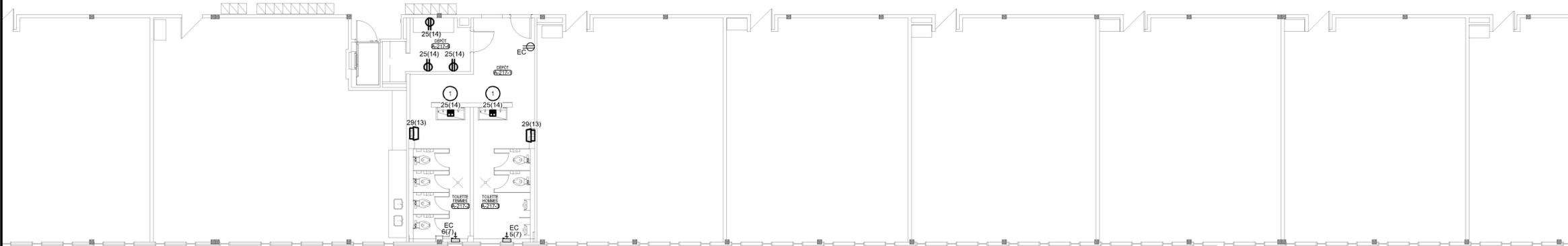
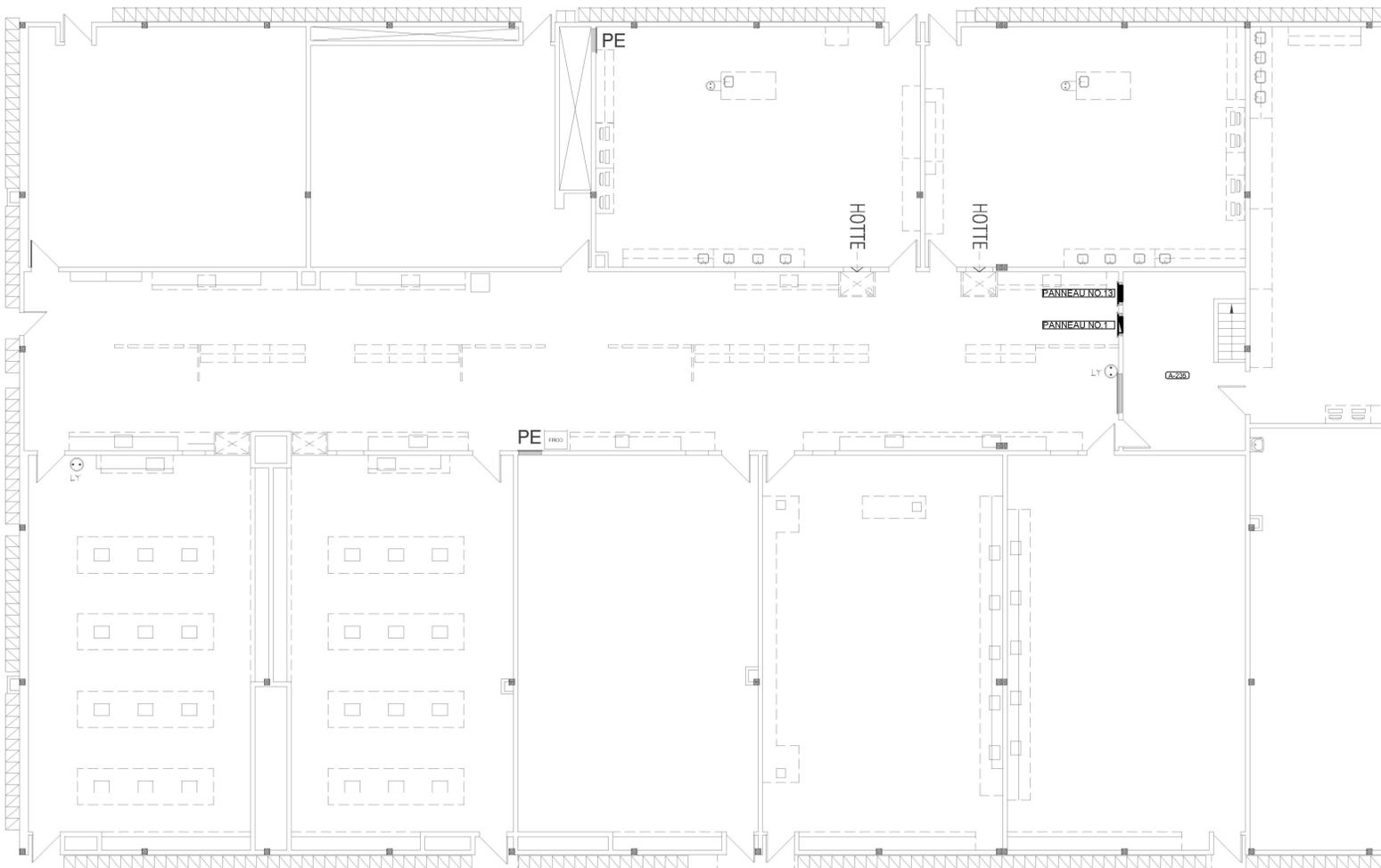
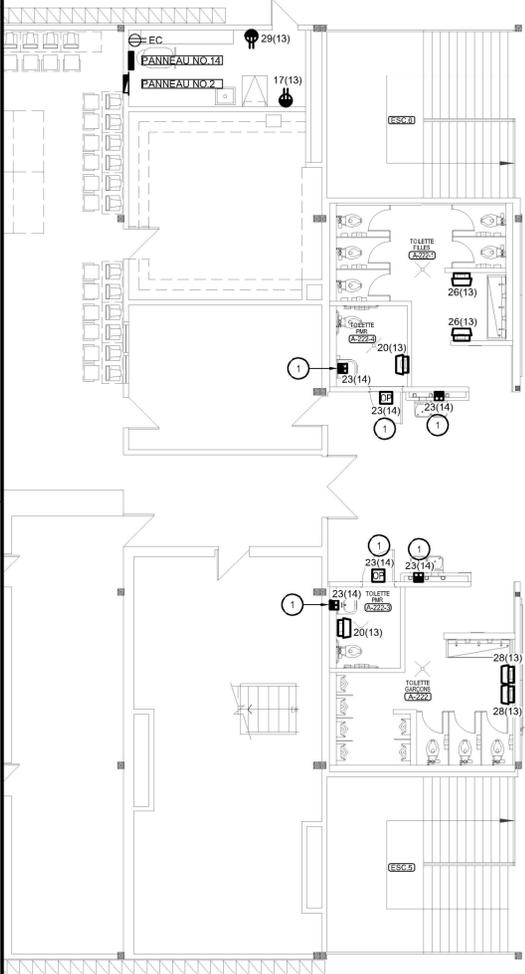


1

2

3

4



CLIENT

COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER

SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

**Bergeron Thouin Associés**  
 Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame  
 Bureau 301  
 Repentigny  
 Québec J6A 2T4  
 T 450.585.7150  
 F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
 Mont-Tremblant  
 Québec J8E 1K4  
 T 819.681.7100  
 F 819.681.7039

info@btas.ca  
 www.btas.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No  
 9021-064-1010

DESSIN No  
**E-303**

ECHELLE  
 1 : 100

A

B

C

D

NOTE SPÉCIFIQUE

1 FAIRE LA PROLONGATION DES CÂBLES D'INTERCOMMUNICATION DANS L'ENTREPLAFOND.

NOTE GÉNÉRALE

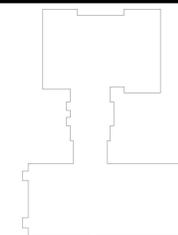
A SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT APPAREIL AFFICHÉ AU PLAN EST À ENLEVER ET À RELOCALISER.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

Bergeron Thounin  
Associés  
Architectes Inc.

info@btaa.ca  
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.


0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

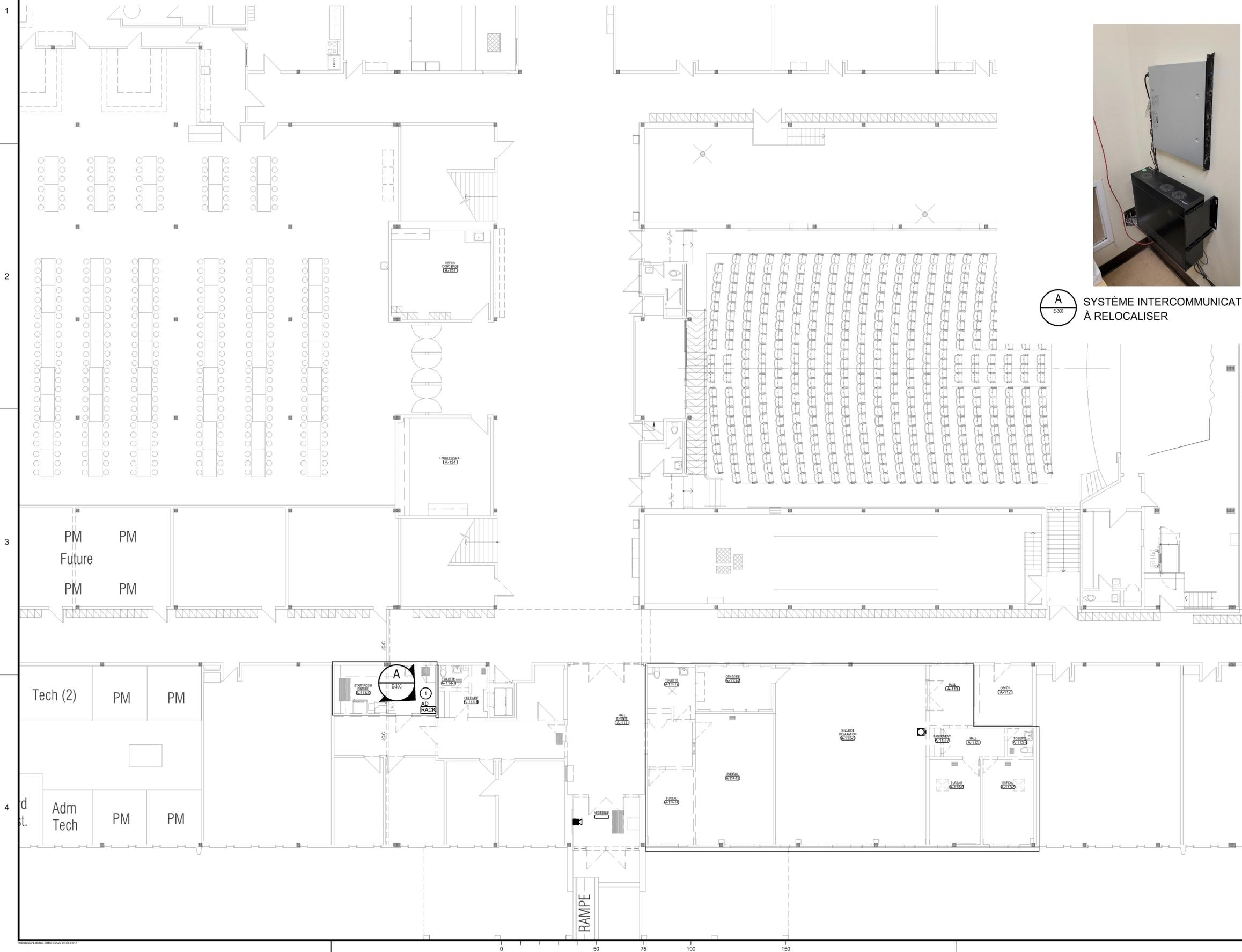
ÉLECTRICITÉ  
SERVICES AUXILIAIRES  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
EXISTANT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-400

ÉCHELLE  
1 : 100

FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



A SYSTEME INTERCOMMUNICATION  
À RELOCALISER

1

2

3

4

A

B

C

D

### NOTES SPÉCIFIQUES

- 1 À INSTALLER DANS L'ENTRE PLAFOND.
- 2 FOURNIR UNE CARTE D'EXTENSION SELON LE MODÈLE.

### NOTES GÉNÉRALES

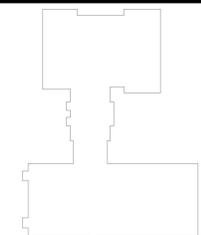
- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT APPAREIL AFFICHÉ AU PLAN EST NOUVEAU.
- B. TOUTE LOCALISATION D'ÉQUIPEMENT MISE EN PLAN EST À CONFIRMER SUR PLACE.
- C. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE POUR L'EMPLACEMENT D'APPAREILS LOCALISÉS DANS LES SALLES TOUCHÉES.



systèmes évolués de bâtiments  
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame  
Bureau 301  
Repentigny  
Québec J6A 2T4  
T 450.585.7150  
F 450.585.7154

1982, ch. du Village  
Mont-Tremblant  
Québec J8E 1K4  
T 819.681.7100  
F 819.681.7039

**Bergeron Thouin  
Associés**  
Architectes Inc.

info@btai.ca  
www.btai.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS  
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE  
CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET  
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ  
SERVICES AUXILIAIRES  
REZ-DE-CHAUSSÉE  
RÉAMÉNAGEMENT**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No

9021-064-1010

ÉCHELLE

1 : 100

DESSIN No

**E-401**

FICHER:

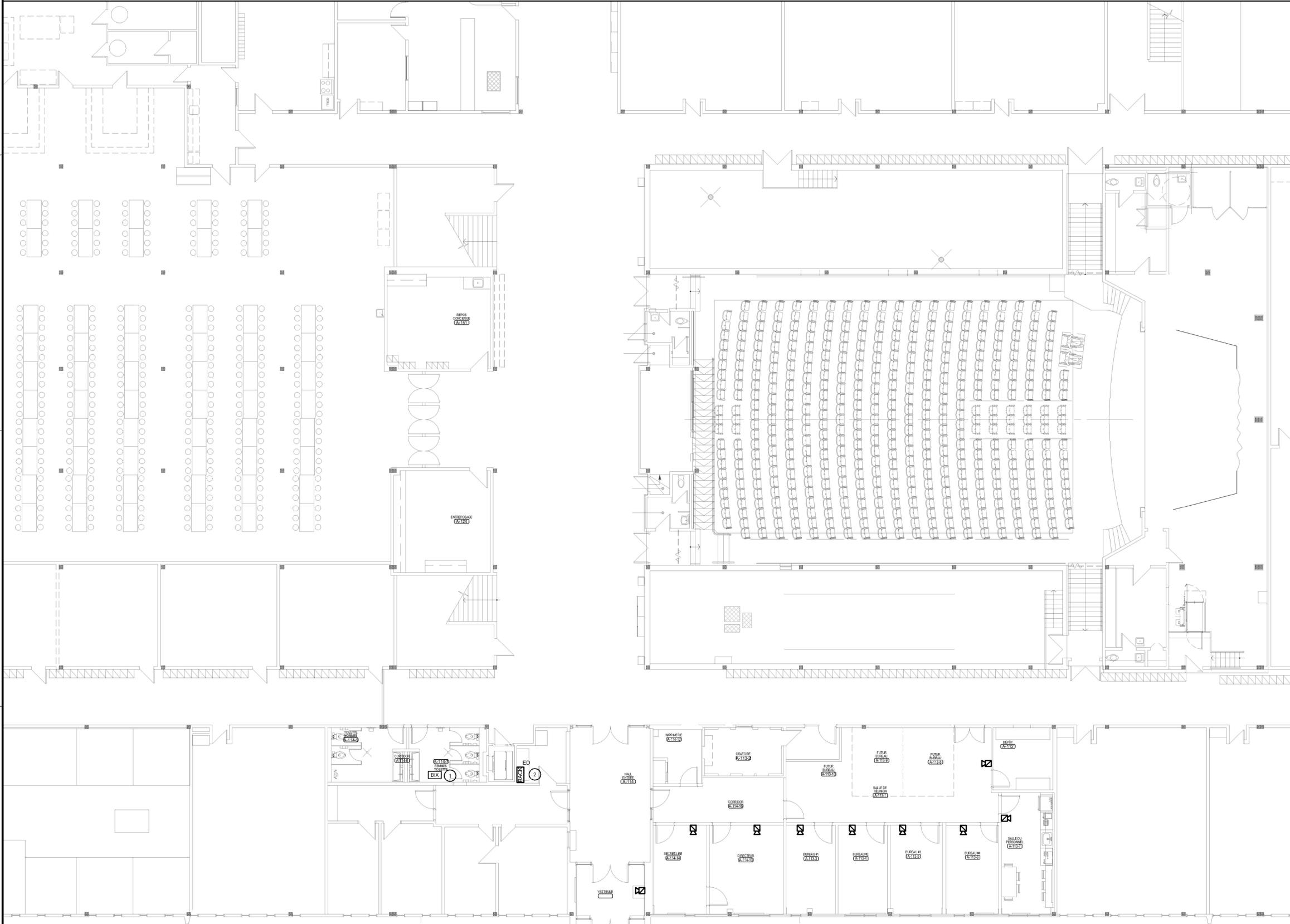
9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



0 50 75 100 150